

L'Italie réévalue ses approvisionnements en gaz
L'Algérie en tête des fournisseurs P6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 5 mars 2026 / N° 1288 / PRIX 20 DA



Un défi majeur de santé publique
50 % de la population menacée d'obésité d'ici 2030 P5

TEXTILE, FIBRE OPTIQUE ET TIC

L'ANP, POUR TENIR LA GAGEURE



Au-delà de la défense, l'Armée nationale populaire devient un pilier du développement industriel et technologique de l'Algérie. P3

Nouvelles rotations aériennes

DOMESTIC AIRLINES RENFORCE LES LIAISONS ENTRE LES VILLES

P2



Détroit d'Ormuz paralysé
Marchés mondiaux sous pression P16

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Le Gouvernement fait le point

Le Gouvernement passe en revue les feuilles de route 2026-2028 et les grands projets structurants pour booster l'économie nationale.

P2



Coopération parlementaire
L'Algérie et l'Angola renforcent leurs liens

Mardi, les membres du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Angola se sont réunis par visioconférence avec Sylvester Fabrid Sami, président de la commission de l'Assemblée nationale de la République d'Angola. Rabah Foughali, président du groupe algérien, a souligné l'excellence et la longévité des relations entre les deux pays, qu'il a qualifiées d'« historiques », reposant sur des liens profonds de solidarité, d'amitié et de respect mutuel. Il a exprimé le souhait de renforcer la coopération parlementaire et de consolider les échanges entre les deux institutions législatives, notamment à travers l'activation de canaux de diplomatie parlementaire et la multiplication de visites entre les membres des groupes d'amitié, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Sur le plan économique, Foughali a mis en avant les ressources énergétiques considérables dont disposent l'Algérie et l'Angola, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz. Il a expliqué que ce point commun constitue une base solide pour bâtir un partenariat stratégique intégré, couvrant l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie. Il a également insisté sur la nécessité de développer la coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation, tout en encourageant les échanges culturels et scientifiques entre les deux pays. Abordant la scène internationale, le président du groupe algérien a rappelé les principes fondamentaux guidant la politique étrangère de l'Algérie, notamment le soutien au droit des peuples à l'autodétermination, le respect de la souveraineté des États et le règlement pacifique des conflits. Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie au principe de solutions africaines aux problèmes africains et son rejet catégorique de toute ingérence étrangère dans la résolution des conflits sur le continent. De son côté, Sylvester Fabrid Sami a salué les relations historiques entre l'Algérie et l'Angola et a insisté sur la convergence des points de vue des deux pays sur de nombreuses questions d'intérêt commun. Il a appelé à renforcer ces liens et à les porter à un niveau supérieur grâce à l'échange d'expériences et à la multiplication des visites entre les deux parlements.

NOUVELLES ROTATIONS AÉRIENNES
Domestic Airlines renforce les liaisons entre les villes

Domestic Airlines révolutionne le transport intérieur avec un programme de vols inédits reliant le nord et le sud du pays. Grâce à ces rotations innovantes et aux nouvelles liaisons entre les principales villes, la compagnie vise à fluidifier les déplacements, réduire les temps de connexion et renforcer le maillage aérien national. Ce plan, accompagné d'un élargissement de la flotte, confirme son ambition de devenir un acteur central du transport domestique.

PAR N. TERKI

La compagnie Domestic Airlines a dévoilé avant-hier un programme de vols intérieurs profondément remanié, pensé pour renforcer les liaisons entre le nord et le sud du pays. L'annonce marque un tournant dans l'organisation du transport aérien domestique, avec l'introduction de rotations inédites et de lignes jusque-là peu exploitées. Dans son communiqué, la compagnie explique que ces nouvelles dessertes permettront de relier plusieurs villes stratégiques. Les principales villes du nord (Alger, Annaba, Oran) seront interconnectées par des liaisons renforcées, en complément du dispositif existant. L'objectif est de répondre à une demande croissante et de réduire la saturation sur certains axes. Le nouveau dispositif entrera en vigueur à partir du 10 mars. À cette date, la compagnie lancera une rotation hebdomadaire reliant Alger à Constantine, puis Constantine à Ghardaïa, avant un retour sur Constantine et un atterrissage final à Alger. D'autres lignes suivront. Dès le 12 mars, une desserte circulaire opérera chaque jeudi entre Alger, El Oued et Sétif, avec un retour via le même itinéraire. Une seconde rotation hebdomadaire reliera également Alger à Oran, avec un passage obligatoire par Sétif, permettant d'intégrer cette plateforme régionale dans les flux du nord-



ouest. Le 13 mars verra l'ouverture d'un axe plus ambitieux : Alger – Oran – Tamanrasset, avec plusieurs segments opérés dans les deux sens au cours de la même journée. Un schéma similaire sera appliqué dès le 14 mars, reliant Alger, Constantine et El Oued, avant un retour final vers la capitale. Le 15 mars, la compagnie lancera une nouvelle boucle entre Alger, Oran et Ghardaïa, suivie le même jour d'une rotation Est-Ouest via la capitale : Alger – Annaba – Oran – Annaba – Alger. Selon la compagnie, cette configuration vise à réduire les temps de connexion entre les différentes extrémités du pays en s'appuyant sur des escales rapides dans les hubs existants. L'entreprise

estime que le principe de la rotation remplace le modèle classique de l'aller-retour. « L'avion poursuit sa route d'un aéroport à un autre sans revenir systématiquement à son point de départ. C'est une manière d'améliorer la continuité entre les régions ». Cette approche, peu fréquente dans les réseaux intérieurs algériens, permet d'optimiser l'utilisation de la flotte. Cette stratégie s'inscrit également dans les contraintes matérielles de la compagnie. Domestic Airlines dispose aujourd'hui de quinze appareils : sept Boeing 737 et huit Dash destinés aux liaisons régionales. Pour élargir ses capacités, la compagnie a signé un contrat portant sur l'acqui-

sition de seize avions ATR, dont les premières livraisons sont attendues courant 2026. Créée pour se consacrer exclusivement au transport intérieur, Domestic Airlines est issue du rachat de l'ancienne filiale de Tassili Airlines, alors propriété de Sonatrach, à la suite d'une décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Depuis sa réorganisation, elle cherche à se positionner comme un acteur central du maillage aérien national. Avec ce programme étoffé, la compagnie affirme son ambition d'améliorer la circulation interne, de réduire les zones enclavées et de réintroduire un véritable réseau transversal entre les pôles du pays. ■

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS
Le Gouvernement fait le point

Le Gouvernement s'est réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, pour examiner les projets de feuilles de route relatifs à plusieurs secteurs pour la période 2026-2028, ainsi que l'état d'avancement de grands projets structurants, selon un communiqué des Services du Premier ministre. La séance a débuté par l'examen d'un avant-projet de loi visant à modifier et compléter la loi n° 04-08 du 14 août 2004, qui régit les conditions d'exercice des activités commerciales. Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République sur l'élaboration de feuilles de route sectorielles, le Gouvernement a étudié les projets relatifs aux Moudjahidine et ayants droit, à l'Énergie et aux Énergies renouvelables, au Commerce

extérieur et à la Promotion des exportations, aux Affaires religieuses et Wakfs, ainsi qu'à l'Économie de la connaissance, aux Start-up et aux Micro-entreprises. Ces plans ont été conçus à partir de diagnostics précis et d'outils pratiques, en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles. Leur objectif est de structurer le développement national, diversifier l'économie, renforcer le produit intérieur brut et stimuler la production locale. Enfin, le Gouvernement a fait le point sur l'avancement de plusieurs grands projets structurants, notamment dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Énergie et de l'Hydraulique, afin de s'assurer de leur bonne mise en œuvre et de leur contribution à la croissance nationale.

R. N.

Yacine Oualid fustige certaines pratiques bureaucratiques
« Un frein à une économie forte »

« Le rôle de l'administration dans le secteur agricole est d'apporter des solutions et non de chercher des justifications, soulignant qu'il est impossible de bâtir une économie forte avec une culture du « reviens demain », a écrit hier Yacine Oualid, ministre de l'Agriculture, sur sa page officielle Facebook. Le ministre a déploré certaines pratiques bureaucratiques, estimant que « les bureaucrates sont maîtres dans l'usage de prétextes ». Il a fait savoir que la réduction du poids administratif pesant sur les agriculteurs figure parmi les priorités de son département. Dans ce sens, il a évoqué la simplification des procédures administratives et la suppression de celles jugées inutiles, la numérisation de l'ensemble des démarches, la fixation de délais clairs pour le traitement des dossiers, ainsi que l'instauration d'indicateurs de performance (KPI) pour les responsables locaux. Il a aussi plaidé pour une plus grande ouverture aux jeunes compétences. Le ministre a enfin rappelé que « l'agriculture contribue aujourd'hui à hauteur de 15 % au produit intérieur brut (PIB) », estimant que toute entrave aux intérêts des agriculteurs constitue « un préjudice direct à l'économie nationale ».

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:

**L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»**
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
**Société d'Impression
d'Alger (SIA)**

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ELLE CRÉE DES EPIC POUR LA FIBRE OPTIQUE ET LES TIC

L'ANP étend sa base industrielle

L'Armée nationale populaire (ANP) poursuit l'extension de son tissu industriel à travers la création de plusieurs entreprises publiques relevant du secteur économique de l'armée. De nouvelles structures placées sous la tutelle du ministère de la Défense nationale, qui seront implantées notamment dans les domaines stratégiques de la fibre optique et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

PAR MAHREZ Z.

Une orientation industrielle qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux en vue d'accélérer la cadence de la numérisation dans tous les secteurs, réduire les importations et la dépendance technologique en dotant le pays de moyens technologiques nécessaires produits localement.

Selon le contenu des décrets présidentiels récemment publiés au Journal officiel, il s'agit de la création de nouveaux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), inscrits dans le cadre du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le décret présidentiel n°26-104 institue ainsi l'Établissement de câblerie (EPIC-EC), implanté à Réghaïa (Alger). Il est chargé de la conception, la production et le développement de la fibre optique, la fabrication de câbles à fibre optique, la production de composantes et accessoires associés, la normalisation et le contrôle de qualité, et la participation à l'effort national de recherche et développement. Le texte prévoit également la possibilité pour l'établissement d'assurer, pour le compte de l'État, des missions de service public.

Le décret présidentiel n°26-105 institue, par ailleurs, la création de l'Établissement de production des moyens des technologies de l'information et de la communication (EPIC-EPMTIC), basé à El Harrach, à Alger. Le nouvel établissement est chargé de la conception, la production et le développement des équipements TIC, la fabrication de dispositifs, sous-ensembles et moyens tech-



niques nécessaires aux réseaux, la contribution au déploiement et à la sécurisation des infrastructures numériques.

La création des nouvelles unités industrielles entre dans le cadre juridique défini par le décret présidentiel n° 08-102 du 26 mars 2008 fixant le statut-type des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire. Il est inclus dans le Journal officiel n°26 du 3 mai 2009, confirmant son application aux entreprises militaires. La décision visait à structurer un véritable secteur économique militaire, harmoniser le fonctionnement des entreprises de l'ANP, et développer une base industrielle.

Les entreprises concernées exercent, selon les textes, des activités économiques (production, industrie, services) et sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Les entreprises relevant de ce statut ont en outre pour rôle de contribuer au soutien logistique et industriel de l'ANP, de développer des activités économiques et industrielles, et de répondre aux besoins du secteur de la Défense nationale.

L'extension des activités à travers ces nouvelles unités industrielles s'inscrit également en droite ligne des décisions prises lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, présidé par le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, portant notamment sur le lancement de la production locale de fibre optique, la généralisation de son déploiement à l'échelle nationale, la diversification des fournisseurs d'accès à Internet, le renforcement des mesures de cybersécurité.

Le Conseil des ministres avait acté une orientation majeure en matière de souveraineté numérique, et une instruction a été donnée en vue d'engager la production locale de fibre optique, en parallèle avec la généralisation du réseau fibre à l'échelle nationale. Le Président avait notamment insisté sur la nécessité d'assurer le financement du programme afin d'assurer le passage d'une logique d'importation vers une industrialisation nationale du secteur des télécommunications.

Le Conseil des ministres avait également abordé la question de la dépendance technologique en donnant une instruction en vue de diversifier les fournisseurs d'accès à Internet, afin de réduire les risques de dépendance extérieure et d'améliorer la qualité et la résilience du réseau national.

Le volet sécuritaire avait également occupé une place centrale, le président de la République ayant notamment insisté sur la nécessité de renforcer la cybersécurité nationale, de prendre toutes les précautions techniques nécessaires.

M. Z.

ELLE RENFORCE SON OUTIL DE PRODUCTION

L'Armée se dote d'un pôle dédié aux textiles

L'Établissement de développement des industries de textiles est chargé, notamment, de la conception, de la fabrication, du développement et de la commercialisation de textiles industriels et techniques et des différents produits en rapport avec son domaine d'activité.

Un décret présidentiel vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel, portant création de l'Établissement de développement des industries de textiles. Le décret a pour objet la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire, sous la dénomination « Établissement de développement des industries de textiles (EPIC-EDIT) ».

L'établissement est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale.

Le siège social de l'établissement est fixé à Alger. Il peut être transféré en tout autre lieu du territoire national, par arrêté du ministre de la Défense nationale. L'établissement peut créer, sur le territoire national,

des démembrements conformément à la réglementation en vigueur au sein du ministère de la Défense nationale.

Outre les missions fixées par l'article 5 du décret présidentiel n°08-102 du 18 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 26 mars 2008 susvisé, l'établissement est chargé, notamment, de la conception, de la fabrication, du développement et de la commercialisation de textiles industriels et techniques et des différents produits en rapport avec son domaine d'activité.

A ce titre, l'établissement réalise ses plans d'approvisionnement et d'investissement à l'effet de mettre en place les moyens et l'aménagement des infrastructures industrielles nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Il participe, dans le cadre de la promotion de l'économie nationale, à l'application de la normalisation et du contrôle de qualité des matières et des produits confectionnés et semi-confectionnés relevant de son domaine d'activité. L'établissement peut entreprendre toute opération d'achat, de vente, d'importation et d'exportation se ratta-

chant à son domaine d'activité et à son développement.

En outre, l'établissement participe pleinement à l'effort national de recherche-développement dans son domaine d'activité. L'établissement peut entreprendre toute opération se rattachant à son domaine d'activité ou à son développement et fournir toute prestation de nature à rentabiliser ses potentialités techniques, industrielles et/ou commerciales, sans compromettre les programmes d'activités qui lui sont assignés.

L'établissement peut, à la demande du ministre de la Défense nationale ou tout autre secteur, prendre en charge au profit de l'Etat des sujétions de service public en relation avec ses missions, conformément à un cahier des charges établi à cette fin.

Dans le cadre de ses missions, l'établissement peut prendre des participations dans des sociétés et conclure tout accord de partenariat, conformément aux dispositions de l'article 7 du décret présidentiel n° 08-102 du 18 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 26 mars 2008. ■

Éditorial

I'EXPRESS

L'ANP, ACTEUR-CLÉ DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

PAR MAHDI B.

L'Armée nationale populaire vient, une fois de plus, élargir son empreinte industrielle et technologique, et, dans la foulée, s'imposer comme un maillon fort de l'économie nationale. En fait, l'ANP, en mettant ces derniers jours en place trois entreprises publiques à caractère industriel et commercial, dont les décrets ont été publiés au JO, élargit son portefeuille d'entreprises industrielles et, plus encore, améliore son empreinte dans le secteur des technologies de la numérisation de pointe. La création des Établissements de production des moyens des technologies de l'information et de la communication (EPIC-EPMTIC)», basé à El-Harrach, de câblerie (EPIC-EC) et l'Établissement de développement des industries de textiles (EPIC-EDIT), trois entités industrielles dépendant directement de l'ANP, qui diversifie ses activités industrielles et de défense, est une réponse, en fait logique, de l'armée nationale face aux nouveaux enjeux géostratégiques actuels et à venir. La création de ces établissements industriels, en particulier ceux chargés de la production de câbles en fibre optique et de développement des technologies numériques obéit en fait aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait, lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, ordonné d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement". Le Président Tebboune, rappelle-t-on, avait également souligné la nécessité de la "diversification des fournisseurs d'internet" et de "prendre toutes les précautions nécessaires en matière de cybersécurité", en particulier dans l'entretien et le contrôle des câbles sous-marins et des réseaux centraux. La création des établissements EPMTIC et EDIT obéit en droite ligne à ces orientations du Chef de l'Etat, des objectifs qui s'intègrent en fait dans la stratégie de l'ANP dans la défense, même dans l'univers spécialisé de l'intelligence dans le numérique, des intérêts vitaux et suprêmes de l'Algérie. La sécurité nationale en matière de numérisation des établissements publics et financiers (entreprises, banques, institutions étatiques...) est ainsi mieux contrôlée, sécurisée et surveillée, grâce à ces nouveaux établissements entièrement gérés par le ministère de la Défense nationale à travers ses cadres. Et, doucement mais sûrement, l'ANP a consolidé son empreinte industrielle et franchi un cap important dans la structuration de ses entreprises industrielles, qui, aujourd'hui, vont de la mécanique, des constructions navales, automobiles, textiles, de matériel de défense, etc. En fait, il est notoire aujourd'hui de relever que l'ANP est devenue, dans le domaine industriel et des fabrications militaires, un grand groupe industriel à travers ses unités de production de matériels divers, dont les constructions navales, aéronautiques, des blindés et la rénovation de matériels militaires disséminés à travers le territoire national. Il est ainsi utile de relever que l'Armée algérienne est activement engagée dans le domaine industriel, non seulement en tant qu'acteur de la défense, mais aussi comme un moteur de développement économique, avec l'objectif de réduire les importations et d'exporter les excédents de production. Elle le fait à travers des partenariats avec des entreprises étrangères, la création d'instituts de formation technologique, le développement de la Recherche & Développement (R&D) intégrant l'intelligence artificielle, et l'organisation d'entreprises spécialisées. L'industrie militaire algérienne, qui est le principal fournisseur des équipements de l'ANP, participe de plus en plus à la croissance nationale tout autant qu'à l'économie nationale en produisant des véhicules, des équipements et pièces mécaniques et navales, et en s'ouvrant au marché civil et aux start-up. Plus qu'une entité militaire, l'Armée nationale populaire est devenue aujourd'hui un maillon fort et incontournable dans le développement, d'abord industriel du pays, économique ensuite, en boostant la croissance nationale. Et, au-delà, dans le progrès et la prospérité sociale de l'Algérie.

Algérie et Côte d'Ivoire
Vers un
partenariat
renforcé dans les
hydrocarbures et
les mines

L'Algérie et la Côte d'Ivoire affichent leur volonté de renforcer leur coopération dans les secteurs stratégiques des hydrocarbures et des mines. Cette orientation a été confirmée lors d'un entretien en visioconférence entre Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, et son homologue ivoirien Mamadou Sankafoua Coulibaly. L'échange a également réuni la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, et plusieurs cadres des deux ministères, dans le cadre du suivi des relations bilatérales et du développement d'un partenariat africain solide, fondé sur la coopération Sud-Sud. Les discussions ont porté sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, depuis la recherche et l'exploration jusqu'au raffinage, à la pétrochimie, au transport et à la commercialisation des produits pétroliers. La formation et le renforcement des compétences ont également été identifiés comme des priorités essentielles. Les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de bâtir un partenariat stratégique basé sur des intérêts mutuels et le partage d'expertises. Le ministre ivoirien a souligné l'expertise de l'Algérie, notamment via le groupe Sonatrach, et a encouragé le développement d'une coopération concrète avec « Petroci », reposant sur des équipes techniques mixtes et des échanges réguliers pour mener à bien des projets tangibles. Pour sa part, Mohamed Arkab a réitéré l'engagement de l'Algérie à accompagner la Côte d'Ivoire, en transférant son savoir-faire technique et institutionnel et en intensifiant les programmes de formation, notamment par l'intermédiaire d'instituts spécialisés. L'objectif est de contribuer à la création d'une industrie des hydrocarbures intégrée, moderne et durable. Dans le domaine minier, les deux parties ont convenu de renforcer la coopération dans la recherche, l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. L'accent a été mis sur l'échange d'expertises et le transfert de connaissances pour valoriser les ressources et générer une véritable valeur ajoutée, bénéfique au développement économique des deux nations. Les discussions ont également abordé les perspectives d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en produits pétroliers raffinés, ainsi que le renforcement des relations commerciales entre les entreprises des deux pays dans ce secteur stratégique. Pour consolider cette dynamique, les deux parties ont décidé de poursuivre les consultations et de coordonner leurs actions afin de mettre à jour le cadre juridique de la coopération bilatérale. Cette démarche permettra de suivre les évolutions institutionnelles et de préparer la signature d'accords concrets dans un avenir proche, ouvrant la voie à un partenariat durable et structurant pour les deux pays, conclut le communiqué. **R.E.**

ANALYSE ÉCONOMIQUE

KPMG dresse le portrait d'une
Algérie résiliente et ambitieuse

Le cabinet international d'audit et de conseil KPMG vient de publier la nouvelle édition 2026 de son volumineux Guide Investir en Algérie, un ouvrage de 344 pages qui s'impose comme une référence incontournable pour les porteurs de projets, qu'ils soient algériens ou étrangers. Destiné à accompagner les investisseurs dans leurs projets d'implantation, de développement ou de restructuration en Algérie, ce guide arrive à point nommé dans un contexte économique et réglementaire en pleine évolution.

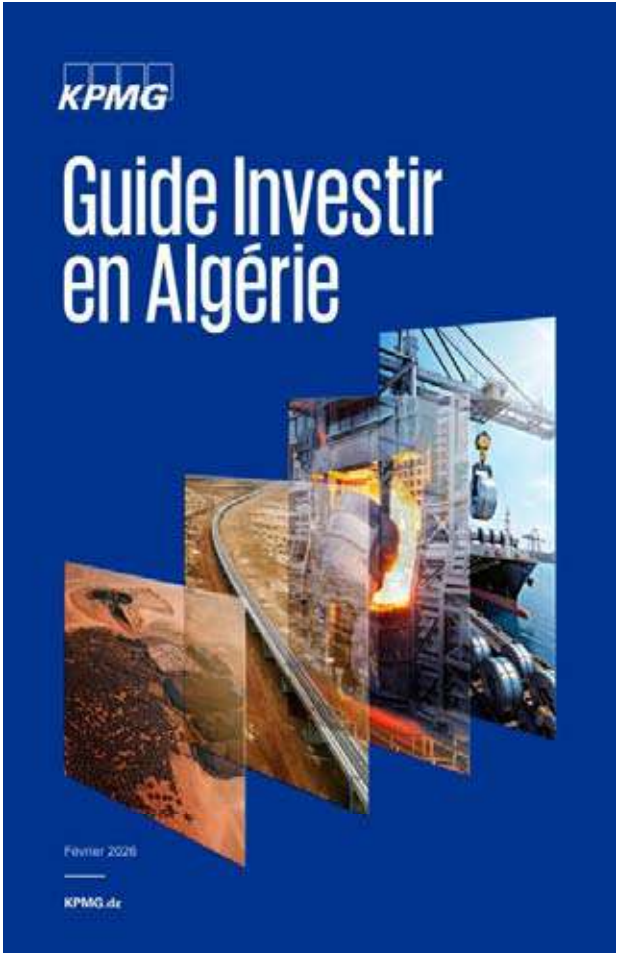
PAR BOUALEM B

Il offre une image précise et actualisée des opportunités et des contraintes, tout en dressant un portrait positif et argumenté de la trajectoire actuelle de l'économie nationale. Les données publiées par KPMG, basées en grande partie sur la Loi de finances 2026, révèlent une trajectoire économique particulièrement dynamique. Le Produit intérieur brut (PIB) affiche une croissance soutenue sur les cinq dernières années : après avoir atteint près de 21 000 milliards de dinars en 2020, il s'est établi à 25 158 milliards en 2021, puis à 32 589 milliards en 2023. Selon les prévisions de la LF, il devrait poursuivre cette ascension pour atteindre 41 878 milliards de dinars en 2026. Les perspectives pour les années suivantes sont encore plus ambitieuses, avec une estimation dépassant les 45 000 milliards en 2027 (soit une croissance de 4,4 %) et près de 48 400 milliards en 2028 (4,5 %). Cette accélération repose essentiellement sur les secteurs hors hydrocarbures, qui représentent désormais 70 % du PIB non pétrolier, grâce au secteur privé qui affiche un taux supérieur au double de celui du secteur public (30 %). La croissance globale est attendue à 4,1 % en 2026, portée par l'agriculture (+5,4 %), les industries (+6,3 %), les BTP (+5,1 %) et les services (+5 %). Les hydrocarbures,

eux, progressent lentement avec une croissance de seulement 0,3 %, pénalisés par la baisse des exportations et la hausse de la consommation locale.

Ces tendances confirment les rapports de certaines institutions internationales. La Banque mondiale estimait déjà en 2025 une croissance du PIB hors hydrocarbures de 4,8 %, qui a largement amorti le choc de la contraction pétrolière. L'Algérie consolide ainsi sa place de locomotive du Maghreb et se positionne, selon KPMG, comme la troisième économie de la région MENA.

Au-delà de la croissance, c'est la solidité financière du pays qui retient l'attention. L'Algérie est désormais le pays le moins endetté de la région MENA, avec une dette extérieure totale (long, moyen et court terme) réduite à seulement 3,186 milliards de dollars en 2023, après avoir presque entièrement remboursé ses engagements antérieurs. À cela s'ajoutent des réserves d'or considérables, atteignant 173,6 tonnes, représentant 5,12 % des réserves mondiales. En Afrique, seule la Libye fait mieux ;



dans le monde arabe, l'Algérie se positionne au troisième rang derrière l'Arabie saoudite et le Liban. Cette efficacité budgétaire, couplée à une diversification progressive,

renforce la résilience du pays face aux chocs externes. KPMG y voit les fondations d'une économie gagnant en maturité, portée par un secteur privé de plus en plus ambitieux et une volonté politique affirmée. Le président Abdelmadjid Tebboune a récemment réaffirmé, lors d'une entrevue le 7 février 2026, son objectif d'un PIB dépassant 400 milliards de dollars d'ici fin 2027, un objectif rendu crédible par le rythme actuel de l'économie.

L'édition 2026 du guide KPMG ne se contente pas de recenser les règles et procédures ; elle raconte l'histoire d'une Algérie en mouvement, qui mise sur la diversification, la stabilité et le secteur privé pour écrire une nouvelle page de son développement. Dans un contexte régional souvent vola-

tile, ces indicateurs macroéconomiques solides, ce faible endettement et ces réserves confortables font de l'Algérie un pays de plus en plus attractif. ■

LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ
L'ANP frappe fort

Deux terroristes ont été abattus à Ain Defla et huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP lors de différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 25 février au 3 mars 2026, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP. La même source souligne que « dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant cette période, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, démontrant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national ». Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « grâce aux efforts des unités de l'ANP, des détachements ont abattu à Ain Defla, en 1ère Région militaire, deux terroristes et récupéré deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi qu'une quantité de munitions. D'autres détachements ont arrêté huit éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations menées à travers le territoire national ». Dans le même sillage, en matière de lutte contre la criminalité



organisée et pour contrecarrer le narcotrafic, « des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 37 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 22 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, tandis que 1 174 080 comprimés psychotropes ont été saisis », indique le communiqué du MDN. Par ailleurs, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont interpellé 325 individus et saisi 42 véhicules, 229 groupes électrogènes, 138 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quan-

tités de mélange d'or brut, de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégal. « Les individus ont été appréhendés et un pistolet-mitrailleur, un pistolet automatique, cinq fusils de chasse, 39 710 litres de carburant, 22 quintaux de tabac et 21 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis lors d'opérations distinctes », précise le bilan. Enfin, les garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine et secouru 108 individus à bord d'embarcations artisanales, tandis que 81 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national. ■

Démantèlement
d'un réseau de
passeurs à Alger

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et à l'arrestation de sept individus, a indiqué hier un communiqué des services. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, et agissant sur la base d'informations confirmées, les éléments de la section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé un réseau criminel national de passeurs, qui organisait des traversées clandestines à partir de plusieurs wilayas côtières », précise la même source. L'intensification des investigations et l'approfondissement des enquêtes sur le terrain ont permis de percer à jour la structure de ce réseau criminel, dont tous les membres ont été identifiés et localisés. L'opération s'est soldée par l'arrestation de sept individus et la saisie d'une embarcation de 5,40 m, d'un moteur de 85 chevaux, de deux véhicules de tourisme, d'une importante somme d'argent en monnaie nationale, ainsi que de téléphones portables. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès l'achèvement de l'enquête.

UN DÉFI MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

50 % de la population menacée d'obésité d'ici 2030

« L'obésité est une maladie chronique grave qui constitue aujourd'hui une véritable urgence sanitaire. Elle est la cause de nombreuses complications qui touchent l'ensemble de l'organisme. Sans actions concrètes, la moitié de la population pourrait être obèse d'ici 2030 », avertit le professeur Soumia Fedhala, cheffe de service d'endocrinologie à l'hôpital Lamine-Debaghine.

PAR MERIEM K.

Le monde a célébré hier la Journée mondiale de l'obésité. Une maladie qui s'impose de nos jours comme un problème de santé majeur. L'Algérie ne fait pas exception. Les autorités sanitaires expriment leurs inquiétudes face à l'ampleur de cette maladie. « Les derniers chiffres publiés en 2022 montrent que près de la moitié de la population est en situation de surpoids, et qu'un quart est déjà en obésité », a indiqué hier Pr Soumia Fedhala, cheffe de service d'endocrinologie à l'hôpital Lamine-Debaghine. Intervenant hier sur la Chaîne 2 de la Radio algérienne, Pr Fedhala a estimé que l'obésité n'est ni une question d'esthétique ni un manque de volonté, mais une « maladie chronique grave qui constitue aujourd'hui une véritable urgence sanitaire ».

« L'obésité n'est pas une fatalité, mais c'est une maladie chronique, évolutive et grave », a-t-elle affirmé, soulignant qu'elle est officiellement reconnue comme telle par l'Organisation mondiale de la santé depuis 1997. Loin d'un simple excès de poids, l'obésité est pourvoyeuse de

nombreuses complications qui touchent l'ensemble de l'organisme, a-t-elle expliqué. Parmi les complications associées à l'obésité, la spécialiste a évoqué le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, la stéatose hépatique, les troubles rhumatologiques, mais aussi les cancers. « L'obésité est responsable d'environ 13 types de cancer, notamment hormonodépendants chez la femme », a-t-elle averti, insistant sur l'importance du dépistage précoce et du suivi médical régulier. Sans actions concrètes, la moitié de la population pourrait être obèse d'ici 2030, a averti la spécialiste.

L'obésité infantile préoccupe les professionnels

Selon les données communiquées par la spécialiste, l'obésité touche nettement les femmes plus que les hommes. « Deux tiers des femmes sont aujourd'hui en situation de surpoids ou d'obésité, un taux nettement supérieur à celui observé chez les hommes », a précisé le professeur Fedhala.

Toutefois, c'est l'obésité infantile qui alarme le plus les professionnels de

santé. « Les chiffres chez l'enfant avoient les 13 %, et atteignent même 25 % dans certaines villes. Cela signifie qu'un enfant sur quatre est en surpoids ou obèse », a-t-elle alerté. Une réalité visible au quotidien, dans les écoles et les quartiers, et dont les conséquences à long terme sont lourdes. « Un enfant obèse aujourd'hui sera un adulte malade demain, avec des complications beaucoup plus précoces », a-t-elle insisté.

Contrairement aux stéréotypes, la cheffe de service a expliqué que les causes endocriniennes ne représentent que 3 % des obésités, précisant que la majorité des cas relèvent de ce que l'on appelle l'obésité commune, liée principalement à un « déséquilibre entre apports alimentaires excessifs et insuffisance d'activité physique ». Elle a déploré l'évolution des habitudes alimentaires vers une alimentation riche en sucres, en graisses, en fast-food et en produits industriels, avec en parallèle une sédentarité croissante. « Les smartphones, les jeux vidéo et écrans occupent une place centrale dans le quotidien des enfants, au détriment du mouvement et du sommeil de qualité, deux



éléments essentiels à une croissance saine », a-t-elle ajouté.

Face à cette épidémie, la spécialiste a appelé à une mobilisation à plusieurs niveaux. Au sein de la famille d'abord, où les parents, et particulièrement les mères, jouent un rôle clé. « Il faut limiter la consommation de sucres, de sodas, de fritures et de malbouffe, et revenir à une alimentation simple, riche en légumes et en fruits », a-t-elle conseillé. L'école constitue également un levier essentiel. « L'activité physique doit être obligatoire en milieu scolaire, et

l'éducation nutritionnelle intégrée dès le plus jeune âge », a-t-elle plaidé, tout en soulignant le rôle crucial des médias dans l'information et la sensibilisation du grand public.

Il y a lieu de rappeler que le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé hier l'élaboration et la diffusion d'un guide national de prise en charge de l'obésité. Il s'agit d'un document de référence destiné aux professionnels de santé, afin de leur permettre de mieux appréhender et prévenir cette maladie. ■

Affaires religieuses Zakat El-Fitr fixée à 170 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé Zakat El-Fitr, cette année, à 170 DA, invitant les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs invite à s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée cette année à 170 DA, soit un Saâ (une mesure de 2 kg) de la nourriture de base des Algériens, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a chargé les imams de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat au niveau des mosquées, à travers l'ensemble du territoire national, à « la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan, en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr », a ajouté la même source.

« Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, homme ou femme, jeune ou vieux, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière. Il doit s'en acquitter pour lui-même et pour les personnes à sa charge », a rappelé le ministère, ajoutant « qu'il est préférable de faire don de la Zakat en espèces car c'est la formule la mieux indiquée pour les pauvres ».

LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LE DIABÈTE Le C-RA lance une campagne nationale de sensibilisation



Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a lancé une grande campagne nationale de sensibilisation contre le fléau de la drogue et de prévention du diabète, et ce, dans le cadre des efforts visant à préserver la santé publique et à promouvoir la culture de la prévention au sein de la société, a indiqué hier un communiqué de l'organisation. Cette campagne nationale, coïncidant avec le mois de Ramadhan, vise à inciter les citoyens, particulièrement les diabétiques, à adopter des habitudes alimentaires saines et un mode de vie équilibré, tout en intensifiant les efforts de sensibilisation pour protéger les jeunes contre les risques d'addiction et les fléaux sociaux, a précisé la même source.

A ce titre, les bénévoles du C-RA « organiseront des sorties sur le terrain et des actions de sensibilisation au niveau des espaces publics, des quartiers résidentiels, des établissements de jeunesse et des restaurants d'Iftar à travers les différentes wilayas du pays, afin de prodiguer aux citoyens des conseils sur les habitudes alimentaires

saines à adopter durant le mois de Ramadhan et de les sensibiliser à l'importance du dépistage précoce et d'un suivi médical régulier ». Outre la mesure du taux de glycémie proposée aux citoyens, le C-RA prévoit, dans le cadre de cette campagne, la distribution d'affiches et de dépliants de sensibilisation et l'organisation de rencontres sur les risques sanitaires et les effets psychosociaux de la toxicomanie, avec la participation de spécialistes, en vue de promouvoir la culture de la prévention et de renforcer la responsabilité individuelle.

Cette initiative incarne « l'engagement du Croissant-Rouge algérien à accompagner les citoyens durant le mois sacré, en alliant actions de solidarité et activités de prévention », a souligné la même source. A cette occasion, le C-RA a invité les citoyens, restaurateurs et partenaires locaux à concourir au succès de cette campagne nationale et à contribuer à la diffusion de la culture de la conscience sanitaire, perpétuant ainsi les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent le mois sacré. ■

Dialogue avec le partenaire social Le ministre reçoit les paramédicaux

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu mardi soir une délégation du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), dans le cadre des efforts continus visant à renforcer le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux, a indiqué hier un communiqué du ministère.

A l'entame de la rencontre, le ministre a salué « le rôle important » des personnels paramédicaux sur le terrain, et mis l'accent sur « la nécessité d'améliorer la couverture sanitaire, et ce, en adéquation avec les besoins de santé actuels et les défis futurs ». Concernant l'amélioration des conditions socioéconomiques des professionnels de la santé et de leur cadre de travail, le ministre a indiqué que « l'amélioration des conditions professionnelles est un facteur essentiel pour motiver les ressources humaines, ce qui est à même d'impacter directement la qualité des prestations sanitaires », ajoute la même source, précisant que d'autres préoccupations, notamment l'exercice de l'activité syndicale, ont également été abordées à cette occasion. De leur côté, les membres du SAP ont affiché « leur engagement à poursuivre la coopération constructive avec le ministère de la Santé », réaffirmant « leur disposition à contribuer activement au développement des politiques sanitaires et au renforcement de la qualité des services au mieux des intérêts du citoyen ».

CACI

Formation sur la prévention des risques en milieu industriel du 10 au 12 mars

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) multiplie ces derniers temps l'organisation de sessions de formation. Ces actions de formation, allant du recyclage au perfectionnement, sont vitales pour la modernisation du tissu économique algérien.

PAR FATIHA A.

Cette fois-ci, la CACI annonce la tenue d'une formation sur le thème : « Prévention des risques en milieu professionnel et industriel : législation, organisation de la prévention et gestion des situations d'urgence » Selon un communiqué de la chambre publié sur sa page officielle facebook, la formation se déroulera du 10 au 12 mars 2026. Sont concernés les responsables HSE/HSSE, qualité, production, maintenance, sécurité industrielle, ressources humaines, chefs d'équipe, superviseurs et toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels et industriels. Les objectifs de la formation concernent à identifier et évaluer les risques professionnels, développer une méthodologie de prévention proactive, garantir la conformité à la législation et aux normes internationales (ISO 45001, ISO 14001) et enfin sensibiliser les équipes et améliorer la gestion des situations d'urgence.

Les formations de la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) sont cruciales pour renforcer la compétitivité des entreprises, développer le commerce extérieur (hors hydrocarbures) et qualifier la main-d'œuvre. Elles offrent des spécialisations stratégiques (MBA, marketing, douanes) adaptées aux besoins du marché, facilitant l'insertion professionnelle et l'exportation. La CACI propose des formations avancées (Master, Technicien Supérieur) dans des domaines clés comme l'administration des affaires, la finance, la comptabilité, le marketing digital et la logistique, visant à améliorer la gestion des entreprises. La CACI joue un rôle central dans la formation aux métiers de l'export, la maîtrise des procédures douanières et l'utilisation du carnet ATA, crucial pour promouvoir les produits algériens à l'international. Les formations, validées au niveau des wilayas, répondent aux besoins de l'environnement économique, assurant une adéquation entre la formation professionnelle et la deman-



de des entreprises. Avec des spécialisations très demandées (ex: marketing, informatique, douanes), ces programmes facilitent l'insertion des diplômés et l'employabilité.

En partenariat avec des structures comme la NESDA, la CACI aide à la formation des jeunes porteurs de projets pour favoriser la création d'entreprise. ■

FINANCES

Le taux global d'exécution des dépenses à 72 % en 2023

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, mardi, la préparation de nouveaux mécanismes pour l'exécution et le suivi des investissements publics durant l'année en cours, en séparant l'administration de la réalisation des projets, selon l'APS. Le ministre répondait aux questions et préoccupations des députés concernant le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023, lors d'une séance plénière, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Ouakli, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. A cet égard, le ministre a déclaré que «durant l'année en cours, nous allons mettre en place des mécanismes permettant d'éloigner l'admini-

stration de l'exécution des projets publics», rappelant, dans ce cadre, la création, il y a deux ans, d'un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, chargé de la réalisation des investissements publics. Par ailleurs, M. Bouzred a fait état d'«une réforme importante», en cours de concrétisation dans le cadre de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), afin de permettre aux opérateurs de bénéficier de mécanismes de financement, leur assurant le recouvrement de leurs créances dans les meilleurs délais, comme c'est le cas au niveau international, tout en réduisant les procédures bureaucratiques. Dans ce sillage, le ministre a souli-

gné que le décret exécutif relatif aux marchés publics, qui sera prochainement soumis au Gouvernement, consacre davantage de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des marchés publics, notamment au niveau des wilayas du Sud, en tenant compte des spécificités de chaque secteur. Concernant les créances des opérateurs contractant avec l'Etat, le ministre a annoncé l'épuration de l'ensemble des arriérés enregistrés au titre de l'exercice 2025, grâce à la mobilisation «d'enveloppes financières substantielles». Répondant aux interrogations des députés sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, M. Bouzred a précisé que le taux global d'exécution des dépenses a atteint 72 %. Ce niveau, souligne-t-il, s'explique

principalement par le faible taux d'exécution des dépenses d'investissement, qui n'a pas dépassé 33 %, l'année 2023 ayant constitué la première année de mise en œuvre de «la budgétisation par programmes», nécessitant la publication de circulaires et d'instructions successives afin de clarifier les procédures, dans un contexte marqué, depuis 2020, par une dynamique d'investissement soutenue, conjuguée à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion budgétaire, dans le cadre de la nouvelle loi organique, durant la même année. Cette évolution a requis un délai d'adaptation de l'administration, auquel s'est ajouté un niveau de maturité insuffisant de certains projets et études techniques, a-t-il dit. Le ministre s'est félicité du fait que la loi de règlement 2023 «ait, pour la première fois, présenté des chiffres d'exécution budgétaire fiables, moins de deux (2) mois après la clôture de l'exercice», ajoutant qu'il «est désormais possible de disposer de données précises sur l'exécution budgétaire dans des délais rapprochés, grâce au processus de numérisation». La numérisation de l'administration fiscale a ainsi permis le transfert de la base de données de 3,4 millions de contribuables, d'Algérie Télécom vers le ministère des Finances. Cette opération, qui devrait s'achever «dans un délai d'un mois», contribuera à la simplification des procédures fiscales, tant au profit des citoyens que des entreprises, a-t-il conclu.

R. E.

AAPI : ancrer une approche professionnelle dans la gestion des documents administratifs

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a organisé, mardi à Alger, une journée de sensibilisation au profit de ses employés sur la mise à jour et le suivi du tableau de gestion des documents d'activité, et ce, en vue de moderniser ses méthodes de travail et de renforcer sa gouvernance administrative, a indiqué un communiqué de l'agence. Cette rencontre, organisée en coordination avec la Direction générale des Archives nationales, vise à permettre aux membres de la commission chargée du suivi de l'élaboration et de la mise à jour des

tableaux de gestion des documents d'activité, installée au niveau de l'agence, ainsi qu'aux cadres chargés des archives au niveau central et au sein des guichets uniques décentralisés, de maîtriser pleinement le cadre juridique et réglementaire régissant le domaine des archives, précise la même source. Lors de cette rencontre, des explications ont été fournies sur les modalités et la méthodologie d'élaboration et de mise à jour du tableau de gestion des documents d'activité, avec un accent particulier sur les catégories liées à la spécificité des missions de l'AAPI, de

manière à assurer une organisation rigoureuse des documents, à améliorer les mécanismes de leur conservation et de leur récupération, et à soutenir les principes de gouvernance et de transparence dans le travail administratif. Cette rencontre traduit «la volonté de l'agence d'ancrer une approche professionnelle dans la gestion des documents administratifs, garantissant le strict respect du cadre juridique et réglementaire encadrant le domaine des archives et renforçant l'efficacité de la performance institutionnelle», conclut le communiqué.

R. E.

Contrôle commercial Plus de 77.000 interventions durant les dix premiers jours de Ramadhan

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré un bilan soutenu des activités de contrôle économique et de répression de la fraude durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan 2026, en application des instructions de la ministre du secteur visant à protéger le pouvoir d'achat et à garantir l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, dans le cadre du programme spécial de contrôle du mois sacré, rapporte l'APS. Selon un bilan publié mardi par le ministère, 3.004 équipes de contrôle mobilisées ont effectué 77.847 interventions, dont 73.782 durant les horaires de travail et 11.224 en dehors des horaires de travail, parmi lesquelles 2.979 interventions menées durant la période nocturne. En matière de contrôle économique et de répression de la fraude, ces opérations ont donné lieu à la constatation de 10.330 infractions et à l'établissement de 10.101 PV de poursuites judiciaires, avec proposition de 256 décisions de fermeture administrative. Il a également été procédé à la saisie de 144,91 tonnes et de 65.653 litres de marchandises, pour une valeur globale de 33,17 millions de DA. Le montant des profits indûment réalisés a atteint 1,41 milliard de DA. Par ailleurs, 730 échantillons ont été prélevés en vue de leur analyse en laboratoire, avec un taux de conformité de 75 %. S'agissant de la lutte contre la spéculation illicite, 10.064 interventions effectuées n'ont donné lieu à aucune infraction, précise le communiqué. Concernant le suivi de l'approvisionnement du marché en pain ordinaire, le contrôle a porté sur 2211 boulangeries, dont 2107 exerçant de manière régulière (97 %) et 104 boulangeries opérant de façon irrégulière (1 %), au niveau des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira, Alger, Boumerdes, Aïn Témouchent, Annaba et Guelma. Dans ce cadre, 104 infractions ont été relevées, principalement liées au défaut d'affichage des prix ainsi qu'au non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité, avec l'établissement de 99 PV. S'agissant du contrôle des produits réglementés et plafonnés, à savoir le lait subventionné, le pain ordinaire, la semoule, le café (vert et torréfié), les légumineuses (pois chiches, haricots blancs, lentilles) et le riz, 28.997 interventions ont été effectuées, ayant abouti à la constatation de 505 infractions. Ces infractions se répartissent comme suit : 374 pour défaut d'affichage des prix et des tarifs, 66 pour absence de facturation pour un montant de 56,46 millions de DA, 29 pour application de prix illicites, ainsi que 36 autres infractions, avec l'établissement de 494 PV et la proposition de deux fermetures. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts visant à réguler le marché et à protéger le consommateur durant le mois de Ramadhan.

R. E.

AMEL MAKHLOUFI :

« 200 tonnes de pains gaspillés sont collectés chaque jour durant ce Ramadan »

Les statistiques des dix premiers jours du Ramadan indiquent une forte augmentation du volume de déchets à la décharge technique de Hamissi, dans la capitale. La moyenne journalière, en temps normal, se situe entre 2 600 et 2 800 tonnes, tandis que durant cette période, elle a dépassé les 3 200 tonnes par jour.



PAR FATIHA A.

C'est ce qu'a révélé hier la directrice de l'Environnement de la wilaya d'Alger, Amel Makhloufi, directrice de l'environnement de la wilaya d'Alger, lors de son intervention à la radio chaîne 1. Elle a confirmé donc une augmentation inquiétante du gaspillage alimentaire et l'élimination anarchique de grandes quantités de nourriture, qui défigure les quartiers et l'espace public et alourdit les charges environnementales et économiques. Mme Makhloufi a expliqué que le ministère avait pourtant lancé une campagne nationale à la veille du Ramadan, en coordination avec différents partenaires. Cette campagne vise à rationaliser la consommation

et à promouvoir une culture du zéro déchet, fondée sur les principes de l'islam qui prônent la modération et la retenue.

Elle a également constaté un gaspillage important de pain, ce qui a nécessité la mise en place de conteneurs blancs spécifiques pour sa collecte. Les statistiques de l'entreprise de collecte de pain usagé « Gestal » indiquent une quantité collectée d'environ 200 tonnes par jour, accentuant ainsi la pression sur les institutions chargées de la collecte et du traitement des déchets.

La directrice de l'Environnement de la wilaya d'Alger a souligné que les campagnes de sensibilisation ne se limitent pas au Ramadan, mais se déroulent tout au long de l'année. Ces campagnes incluent l'intégration de l'éducation à l'environnement dans les écoles par la création de



clubs environnementaux à tous les niveaux scolaires. L'objectif est d'inculquer une culture environnementale aux jeunes générations et de promouvoir des comportements écoresponsables dès le plus jeune âge.

Concernant le cadre juridique, Mme Makhloufi a expliqué que le ministère de l'environnement a œuvré à la mise à jour du système législatif, insistant sur l'importance de l'application des lois existantes, notamment

la loi 01-19 relative à la gestion des déchets, modifiée par la loi 02-25. Cet amendement intègre de nouveaux principes, notamment l'économie circulaire, l'économie verte et le principe de responsabilité des producteurs.

Elle a ajouté que le règlement d'application de la loi 02-25 est en cours d'élaboration au Secrétariat général du gouvernement et qu'un décret est en préparation concernant la délivrance des autorisations de valori-

sation des déchets et la réglementation de l'activité des petits camions chargés de la collecte des déchets sur la voie publique.

Mme Makhloufi a souligné que ces mesures visent à améliorer l'efficacité de la gestion des déchets en Algérie, tout en assurant la coordination entre les différents secteurs et en associant les laboratoires à la modernisation du système, conformément aux normes environnementales. ■

WALID KREMIA :

« Alger a bâti un partenariat fondé sur l'expertise et la formation avec Niamey »

Le directeur exécutif en charge de la prospective, de la stratégie et des systèmes d'information au groupe Sonelgaz, Walid Kremia, a mis en lumière, hier, le renforcement de la coopération énergétique régionale, notamment avec le Niger.

Intervenant à l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, il a souligné que cette dynamique s'inscrit pleinement dans l'actualité, avec l'arrivée récente à Alger d'ingénieurs nigériens pour des cycles de formation spécialisés.

Selon M. Kremia, « cette coopération s'inscrit dans le cadre des instructions du Président de la République visant à renforcer les relations de l'Algérie avec les pays voisins, ainsi que dans les orientations du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables », rappelant que la visite du Président du Niger en Algérie, les 15 et 16 février derniers, a permis de relancer officiellement le partenariat avec la société nigérienne d'électricité Nigelec. « Cette coopération repose sur une vision stratégique partagée et une volonté commune d'aboutir à des résultats concrets au bénéfice des populations », a-t-il déclaré.

Le responsable de Sonelgaz a expliqué que le partenariat avec le Niger s'articule autour de deux axes majeurs. Le premier concerne « le renforcement du système électrique nigérien, à travers la réhabilitation du



réseau existant et l'augmentation des capacités de production ». Le second axe porte sur « le transfert de l'expertise algérienne dans les domaines de l'électricité et du gaz, notamment par le biais de programmes de formation ciblés. »

« Le transfert de compétences est un pilier essentiel de cette coopération. Il ne s'agit pas seulement d'installer des équipements, mais aussi de former des femmes et des hommes capables de les exploiter durablement », a souligné M. Kremia. C'est dans cette optique qu'une réunion par visioconférence s'est tenue le 18 février entre les responsables de Sonelgaz et de Nigelec, afin de définir en détail les modalités de coopération et d'accélérer leur mise en œuvre.

Dans le prolongement de cette réunion, plusieurs actions concrètes ont été décidées. La plus immédiate

concerne l'accueil, en Algérie, d'une délégation d'ingénieurs nigériens pour une formation complète de trois semaines à l'école de formation de Sonelgaz, située à Draâ. Arrivés mardi dernier à Alger, ces ingénieurs bénéficieront d'un programme alliant enseignement académique et études de cas pratiques.

« Cette formation vise à doter nos partenaires nigériens des compétences nécessaires pour l'exploitation globale des centrales électriques, notamment celle qui sera installée à Niamey », a précisé M. Kremia. Le programme comprend également des visites techniques, dont le centre de conduite du réseau électrique et l'opérateur système de Sonelgaz, afin de familiariser la délégation avec les outils modernes de gestion et de supervision du réseau.

Parallèlement à l'action de formation, une délégation d'experts techniques

de Sonelgaz s'est rendue à Niamey le 27 février afin d'évaluer les sites destinés à accueillir une nouvelle centrale électrique. Le projet porte sur l'installation de deux turbines à gaz d'une puissance totale de 40 mégawatts, dans la zone de Gurubanda, à proximité de la capitale nigérienne.

« Nous avons finalisé sur place un plan d'action conjoint, avec la mise en place de deux équipes mixtes chargées de l'évaluation des sites, de la préparation logistique et du suivi de la feuille de route », a indiqué M. Kremia. Une attention particulière est accordée aux conditions de transport des équipements depuis l'Algérie vers le Niger, un défi logistique majeur actuellement à l'étude, notamment en coordination avec Air Algérie.

Pour M. Kremia, cette centrale électrique représente un enjeu stratégique pour le Niger. Avec une puissance de 40 MW, elle contribuera à améliorer le taux d'électrification, encore insuffisant, et à soutenir le développement économique et industriel de la région de Niamey. « L'objectif est clair : permettre à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à l'électricité et créer les conditions d'un développement durable », a-t-il conclu, soulignant que d'autres projets pourraient voir le jour dans différentes régions du Niger, en fonction de l'évolution des discussions entre les deux pays.

L'Italie réévalue ses approvisionnements en gaz

L'Algérie en tête des fournisseurs

Le site d'information italien HuffPost a révélé que le gouvernement italien envisage d'accroître ses importations de gaz naturel en provenance d'Algérie et d'Azerbaïdjan. Cette mesure vise à contrer l'impact de la crise iranienne sur l'approvisionnement énergétique et à garantir la satisfaction des besoins du marché intérieur.

Selon le rapport, la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a tenu une réunion d'urgence avec les dirigeants d'Eni et de Snam au Palazzo Chigi afin d'examiner la situation, d'analyser l'impact des tensions sur les marchés de l'énergie et l'économie, et d'étudier les mesures d'atténuation possibles à court et moyen terme.

HuffPost souligne que l'Italie est fortement dépendante du gaz importé, le gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance du Qatar représentant environ 33,6 % de ses importations totales.

En 2025, l'Italie a acheté 1,62 million de tonnes des 9,54 millions de tonnes (13,12 milliards de mètres cubes) d'exportations totales de GNL algérien. L'Algérie apparaît comme une option stratégique pour pallier d'éventuelles pénuries d'approvisionnement.

Le groupe de coordination de l'approvisionnement en gaz de l'Union européenne doit se réunir aujourd'hui, mercredi, pour discuter des moyens de garantir des solutions alternatives et d'assurer la stabilité du marché dans le contexte de la crise.

R. E.

F. A.

LAIT PASTEURISÉ SUBVENTIONNÉ

Plus de 163.000 litres/jour à Mascara durant le ramadhan

Les quantités produites quotidiennement de lait pasteurisé subventionné ont enregistré une hausse d'environ 30.000 litres par jour par rapport au Ramadhan de l'année dernière, dans la wilaya de Mascara.

La production de lait pasteurisé subventionné a été portée à plus de 163.400 litres par jour, dans la wilaya de Mascara durant le mois sacré de Ramadhan, a indiqué, mardi, la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. La même source a précisé à l'APS que la quantité quotidienne de lait pasteurisé subventionné, dont le prix est fixé à 25 dinars le litre, est passée, ces derniers jours, de quelques 143.300 litres à plus de 163.400 litres par jour. Cette hausse a été rendue possible grâce au renforcement de la laiterie publique « GIPLAIT », située dans la commune de Tizi, par un quota supplémentaire de 90 tonnes de poudre de lait, fourni par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). Cette augmentation a permis de garantir un approvisionnement abondant du marché local en ce produit alimentaire de large consommation, notamment durant le mois sacré, selon la même source. La quantité destinée au marché local pendant le mois de Ramadhan est produite au niveau de la laiterie publique « GIPLAIT » dans la commune de Tizi, ainsi que dans trois laiteries privées situées dans les communes de Tighennif, El-Ghomri et Mohammadia, indique-t-on. Les quantités produites quotidiennement de lait pasteurisé subventionné ont enregistré une hausse d'environ 30.000 litres par jour par rapport au Ramadhan de l'année dernière, selon la même direction. Par ailleurs, afin de faire face à la demande accrue pour ce produit durant le Ramadhan, les services de la direction, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA),

ainsi que les chefs de daïras et de communes, ont mis en place un programme spécial comprenant la réorganisation du réseau des distributeurs privés afin d'assurer une distribution quotidienne régulière à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadhan, prévoit également l'accompagnement des 17 distributeurs privés par le suivi du circuit de distribution du lait pasteurisé, de la laiterie jusqu'au point de vente, ainsi que l'injection quotidienne de quantités supplémentaires dans les marchés de proximité et le renforcement des contrôles des commerces afin de garantir la disponibilité du produit et prévenir toute perturbation de l'approvisionnement durant le mois de jeûne. La direction a également indiqué qu'un ensemble de mesures a été pris pour garantir la disponibilité des produits alimentaires de large consommation à cette occasion. Ces mesures comprennent le suivi quotidien des conditions d'approvisionnement et de distribution, l'identification des dysfonctionnements susceptibles d'affecter l'équilibre du marché et leur traitement en coordination avec les opérateurs économiques, ainsi que les représentants des boulangeries et des points de vente relevant des organismes et établissements publics et privés. Ces dispositions incluent aussi le suivi des volumes offerts et de la disponibilité des produits de base, notamment les produits d'épicerie, les produits agricoles frais, le lait pasteurisé, les viandes rouges et blanches, ainsi que les œufs, selon la même source. ■



Plus de 114.000 litres/jour à El Tarf

Les capacités de production de lait pasteurisé dans la wilaya d'El Tarf ont été augmentées à plus de 114.000 litres/jour durant le mois de Ramadhan, at-on appris lundi auprès de la direction du commerce. Le chef du service d'observation du marché et de l'information économique de cette direction, Issam Bechinia, a précisé que la quantité produite de lait pasteurisé subventionnée au prix fixé à 25 DA le sachet a été augmentée de 109.882 litres/jour avant le Ramadhan à 114.732 litres/jour actuellement. Cette augmentation a permis d'améliorer l'approvisionnement du marché local en ce produit de grande consommation, selon la même source qui a souligné que durant le Ramadhan, la laiterie « Edough » d'Annaba relevant du groupe Giplait a été renforcée par 15 tonnes de poudre de lait par l'Office national interprofessionnel du lait. Cette quantité de lait destinée au marché local pendant le Ramadhan est également produite par une laiterie privée dans la commune de Besbes (El Tarf), selon la même source. Pour couvrir la demande croissante sur le lait pasteurisé pendant le Ramadhan, 40 distributeurs privés sont mobilisés pour approvisionner plus de 800 commerces à travers cette wilaya frontalière, selon la même source. La laiterie « Edough » a ouvert trois points de vente dans les communes d'El Tarf, de Bouhadjar et d'Oued Zitoun pour assurer la commercialisation du lait et dérivés, à l'adresse indiquée.

EDUCATION

Plusieurs projets en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbes



Les travaux de réalisation de plusieurs projets éducatifs relevant du secteur des équipements publics se poursuivent à travers plusieurs communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en prévision de leur réception et de leur mise en service à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya. La même source a précisé que ces projets, inspectés lundi par le wali, Kamel Hadji, concernent des écoles primaires, des collèges et des lycées, avec des taux d'avancement varia-

bles. Ainsi, le taux d'avancement des travaux du CEM de la commune de Lamtar a atteint environ 95 pour cent, tandis que le projet de réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques au pôle urbain de Tilmouni affiche un taux d'avancement de 55 pc. Par ailleurs, le taux d'avancement du CEM de la commune d'Aïn Thrid, dans la daïra de Télagh, a atteint près de 55 pc. En revanche, le projet de réalisation d'un CEM dans la commune de Belarbi, daïra de Mostefa Benbrahim, enregistre un taux d'avancement estimé à 20 pc, avec des instructions vi-

sant à renforcer les chantiers et à accélérer le rythme des travaux afin de respecter les délais de livraison. Dans la commune de Sidi Ali Boussidi, les travaux de réalisation d'une école primaire sont à un stade avancé, tandis qu'un autre projet d'école primaire au quartier des 3.200 logements « AADL » à Sidi Bel-Abbes est en phase d'achèvement, en prévision de son inauguration à la prochaine rentrée scolaire. Le quartier El Imtiaz, dans la même commune, connaît également la réalisation d'un CEM dont le taux d'avancement avoisine les 60 pc. Dans ce cadre, le wali a insisté, lors des différentes étapes de sa visite, sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais de livraison, tout en garantissant la qualité des travaux. M. Hadji a souligné l'importance de ces projets, compte tenu de leur rôle dans l'accueil des effectifs croissants d'élèves et l'amélioration des conditions de scolarisation, insistant sur le suivi régulier des chantiers en cours, afin d'assurer leur disponibilité pour la prochaine rentrée scolaire, selon la cellule d'information et de communication de la wilaya. ■

Piscine de proximité et complexe sportif 340 millions DA mobilisés à Mila



Une enveloppe financière de 340 millions DA a été octroyée aux deux projets de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Mechira et d'un complexe sportif dans celle d'Ain Mellouk (wilaya de Mila), a indiqué mardi le chargé de gestion de la direction de la jeunesse et des sports, Mohamed Riadh Sebti. Durant 2025, les études de ces deux projets ont été effectuées et les autorités de tutelle ont été sollicitées pour mobiliser les crédits financiers nécessaires à la réalisation au titre de l'exercice 2026, a précisé à l'APS le même responsable. Un montant de 200 millions DA a été ainsi octroyé à la réalisation d'une piscine à Mechira et un autre de 140 millions DA pour la réalisation à Ain Mellouk d'un complexe sportif de proximité comprenant une salle omnisports, une autre spécialisée, un stade de proximité et un boulodrome, a-t-on expliqué. Pas moins de 40 millions DA du Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes ont été accordés pour la réalisation et l'entretien de plusieurs structures de la jeunesse et des sports dont trois stades de proximité à Sidi Merouane, Grarem Gouga et Terrai Baïnane en plus de l'entretien d'un complexe sportif à Tadjenanet, un autre à Grarem Gouga et la maison de jeunes de Tessala Lemtaï, selon la même source.

Khenchela Réception prochaine du musée du tapis de Babar



Le musée du tapis en cours de réalisation dans la commune de Babar (wilaya de Khenchela) sera reçu « durant le deuxième trimestre 2026 », à-on appris mardi auprès du directeur de la culture et des arts. Mohamed El Allouani a augmenté à 80% le taux d'avancement des travaux de ce projet lancé fin 2023 dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Khenchela, ajoutant que la direction des équipements publics qui assurent le suivi de ce projet a affirmé que sa réception se fera au cours du deuxième trimestre 2026. Une rallonge de 60 millions DA a été ajoutée au montant initial de l'opération portant à 240 millions DA en raison des amendements apportés à l'étude technique et du changement du terrain d'assiette, a ajouté le même responsable. Ce musée comprendra une salle pour l'exposition des modèles de tapis de Babar de multiples dimensions avec des fiches techniques sur la date de tissage, les matières premières, le mode et outils de tissage en plus d'un stand pour la présentation des familles connues pour le tissage de ce tapis de renommée nationale et internationale, à-on indiqué. Le musée disposera également d'ateliers de tissage et d'entretien des vieux tapis pour en favoriser la conservation des caractéristiques ainsi que d'un espace de rencontre des artisans spécialisés. La direction de la culture a élaboré le dossier scientifique scénographique du musée qu'elle a remis au ministère de tutelle, en attendant son approbation et la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire pour l'équipement du musée avant sa mise en service, à-t-on indiqué.

SANTÉ AUDITIVE DES ENFANTS

Un impact majeur sur la scolarité

Près de 90 millions d'enfants vivent avec une perte auditive dans le monde. Non détectée, elle compromet le langage, fragilise la scolarité et hypothèque l'avenir. Pourtant, six cas sur dix pourraient être évités par des mesures simples et un dépistage précoce.

Le 3 mars 2026, l'organisation mondiale de la santé (OMS) célèbre la Journée mondiale de l'audition avec un message fort : placer les enfants au cœur des politiques de prévention. Sous le thème « De la communauté à l'école : des soins auditifs pour chaque enfant », l'organisation onusienne OMS veut alerter sur une réalité encore trop méconnue : la perte auditive chez l'enfant, souvent invisible, peut avoir des conséquences irréversibles sur le développement cognitif et le langage. Pourtant, dans la majorité des cas, cette perte pourrait être prévenue ou prise en charge efficacement si elle était détectée à temps. Une réalité que confirme les données de l'étude Global Burden of Disease publiée en 2021. Selon cette source, près de 90 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 19 ans vivent aujourd'hui avec une perte auditive dans le monde. Un chiffre inquiétant, derrière lequel se cache une autre inquiétude : la plupart de ces jeunes n'ont bénéficié ni d'un diagnostic précoce ni d'un traitement adapté. Autrement dit, des millions d'enfants grandissent, apprennent et interagissent avec les autres en étant freinés par un handicap souvent non identifié. Les conséquences dépassent largement le simple cadre médical. Selon les experts, une audition déficiente non prise en charge peut entraîner un retard de langage, des difficultés d'apprentissage, un isolement social, voire une baisse durable de l'estime de soi. À long terme, l'impact se répercute sur l'insertion professionnelle et l'autonomie. « Une perte auditive non traitée peut affecter le développement éducatif et social d'un enfant tout au long de sa vie », rappelle l'OMS dans son Rapport mondial sur l'audition. Une défi-



ciance auditive non traitée entrave directement l'acquisition du langage et de la lecture, deux piliers fondamentaux des apprentissages. Les retards accumulés dans les premières années peuvent ensuite se répercuter sur l'ensemble du parcours scolaire. Les spécialistes de l'audiologie scolaire soulignent que ces enfants sont parfois perçus comme inattentifs, distraits ou peu motivés. « Beaucoup d'élèves malentendants fournissent en réalité un effort cognitif supplémentaire pour comprendre, ce qui entraîne fatigue et décrochage progressif », expliquent des experts de l'Education Audiology Association. Cette surcharge peut affecter la mémoire, la concentration et les performances aux examens. Au-delà des résultats académiques, c'est aussi la participation en classe qui diminue. L'enfant hésite à prendre la parole, craint de mal com-

prendre une question ou de répondre à côté. Ce retrait progressif peut nourrir un sentiment d'isolement et fragiliser la confiance en soi. Chez l'enfant, les causes les plus fréquentes de troubles auditifs sont bien connues des spécialistes ORL : otites moyennes aiguës ou avec épanchement, otites chroniques, accumulation de cérumen. Des pathologies courantes, souvent considérées comme bénignes, mais qui peuvent entraîner une baisse d'audition prolongée lorsqu'elles se répètent ou ne sont pas correctement traitées. « L'otite séreuse, par exemple, peut passer inaperçue pendant des mois et perturber l'apprentissage du langage », soulignent de nombreux experts en audiologie pédiatrique. L'OMS estime que 60 % des pertes auditives chez l'enfant pourraient être évitées grâce à des mesures simples et éprouvées : la vaccination contre certaines

infections (rubéole, oreillons, méningite), le dépistage néonatal systématique, le traitement rapide des infections de l'oreille et la protection contre l'exposition excessive au bruit. Pour les professionnels de santé et les pédagogues, la solution réside dans un dépistage précoce, un accompagnement adapté et des aménagements simples : positionnement stratégique en classe, réduction du bruit ambiant, recours à des supports visuels ou à des aides auditives lorsque nécessaire. Car une surdité identifiée et prise en charge à temps ne doit pas être un frein à la réussite scolaire. L'enjeu est double : sanitaire et sociétal. Investir dans la santé auditive des enfants, c'est investir dans leur réussite scolaire, leur inclusion sociale et leur avenir professionnel. En d'autres termes, c'est prévenir un handicap qui, bien souvent, pourrait être évité. **A. B.**

PRUNEaux

Un laxatif naturel pour stimuler le transit intestinal

Les pruneaux — prunes séchées — ne sont pas seulement un fruit sec apprécié pour leur goût sucré : ils sont aussi l'un des remèdes naturels les plus efficaces contre la constipation. Ils sont réputés depuis longtemps pour leur effet laxatif naturel, efficace et doux. Plusieurs études scientifiques confirment les effets positifs de leur composition nutritionnelle sur le transit intestinal et la santé globale. Leur secret ? Une combinaison de fibres alimentaires et de sucres fermentescibles, qui stimulent le transit intestinal sans agressivité. Ce qui fait la force des pruneaux, c'est avant tout leur forte teneur en fibres alimentaires et en sorbitol, un sucre naturellement présent dans le fruit. Les fibres, qu'elles soient solubles (qui absorbent l'eau et ramollissent les selles) ou insolubles (qui augmentent leur volume), aident à réguler le transit intestinal et faciliter l'évacuation. Le sorbitol joue un rôle complémentaire : il attire l'eau dans le côlon, ce qui ramollit les selles et réduit le temps de transit dans l'intestin. C'est cette combinaison de fibres et de sorbitol qui confère aux pruneaux leur réputation de laxatif naturel doux, sans les effets agressifs de nombreux laxatifs chimiques. Des essais cliniques montrent d'ailleurs que la consommation de pruneaux ou de jus



de pruneaux améliore la consistance des selles et soulage les symptômes de la constipation chronique sans provoquer de diarrhée ou d'effets indésirables significatifs. Outre leurs effets sur la digestion, les pruneaux sont nutritifs sur plusieurs plans. Riches en composés phénoliques et en antioxydants, les pruneaux peuvent aider à lutter contre les radicaux libres, substances impliquées dans le vieillissement cellulaire et certaines maladies chroniques. Ils regorgent aussi de vitamines et minéraux, apportant notamment du potassium, essentiel à la régulation de la pression artérielle, et

des vitamines du groupe B, qui soutiennent le métabolisme énergétique. Leur composition en glucides, fibres et sorbitol offre une source soutenue d'énergie, sans provoquer de pic glycémique brusque grâce à l'effet modérateur des fibres. Ces vertus font des pruneaux un aliment utile non seulement pour la régularité intestinale, mais aussi dans une approche globale de bien-être et de prévention santé. Pour bénéficier de leurs effets laxatifs et nutritionnels sans désagrément, il est généralement recommandé de consommer 2 à 8 pruneaux par jour selon les besoins et

la tolérance individuelle, ou d'opter pour du jus de pruneaux si la texture solide pose problème. Boire suffisamment d'eau en parallèle est crucial : l'hydratation permet aux fibres d'exercer pleinement leur rôle dans l'intestin. L'activité physique régulière complète également cet effet en stimulant le mouvement des muscles digestifs. Bien que généralement sans danger, les pruneaux ne conviennent pas à tout le monde. Les personnes diabétiques devront tenir compte de l'apport important de sucre dans le pruneau. De même les personnes aux intestins fragiles ne doivent pas en abuser car le sorbitol peut provoquer des gaz, des ballonnements ou des diarrhées chez certaines personnes si ce fruit est consommé en excès. Il est donc recommandé, en cas de troubles digestifs persistants ou de conditions médicales particulières, de consulter un professionnel de santé avant d'en faire un usage régulier. Les pruneaux sont bien plus qu'un simple fruit sec : ils constituent un remède naturel efficace, doux et scientifiquement documenté contre la constipation, tout en apportant antioxydants, fibres et minéraux essentiels. Associés à une bonne hydratation et à un mode de vie sain, ils peuvent contribuer à une digestion plus régulière et à une meilleure santé générale. **R. S.**

Sécheresse en Somalie

Des millions d'habitants exposés à un risque de famine

La crise humanitaire menace de s'aggraver de façon « imminente » en Somalie où des millions de personnes risquent d'être exposées à la famine en raison de la sécheresse, a alerté mardi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans un communiqué. Après deux saisons des pluies consécutives sans précipitations suffisantes, le CICR redoute fortement un retour aux niveaux catastrophiques de famine observés en 2022. Selon l'Organisation, « si les pluies tardent encore à venir, seul un renforcement massif de l'aide humanitaire pourra empêcher des millions de personnes de sombrer davantage dans une situation d'urgence alimentaire ». En Somalie, la population classée comme étant dans une situation « de crise ou pire » a « presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes », selon une évaluation publiée le 24 février dernier par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un organisme de l'ONU basé à Rome qui mesure la faim et la malnutrition dans le monde.

« Cette aggravation survient dans un contexte de forte diminution des financements humanitaires destinés à la Somalie. »

De nombreuses organisations sont contraintes de mettre fin à des programmes, réduisant ainsi le soutien apporté aux populations sous forme d'aide alimentaire et d'approvisionnement en eau, de soins médicaux et d'appui aux moyens de subsistance, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter », a souligné le CICR. « La sécheresse expose des millions de

En Somalie, la population classée comme étant dans une situation « de crise ou pire » a « presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes », selon une évaluation publiée le 24 février dernier par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un organisme de l'ONU.



Somaliens à un risque de famine », a-t-il insisté. « Les combats ont provoqué des déplacements. La sécheresse, aussi. Si la pluie n'arrive pas bientôt, la situation deviendra désespérée », a prévenu Mohamed Sheikh, qui supervise les opérations du CICR dans la région de Gal-

mudug. Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a averti le 20 février dernier qu'il devrait cesser son aide humanitaire dans ce pays de la Corne de l'Afrique en proie à des conflits d'ici avril s'il ne recevait pas de nouveaux fonds.

INCENDIE CRIMINEL EN FINLANDE

Cinq membres d'une famille somalienne mortes

Cinq membres d'une famille somalienne sont morts dans un incendie criminel mardi dans un immeuble à Vantaa, à une quinzaine de kilomètres au nord de la capitale finlandaise, Helsinki, a annoncé la police.

« Cinq personnes décédées ont été retrouvées dans l'escalier, dont deux adultes et trois enfants mineurs. Un nourrisson a été pris en charge à l'hôpital », a précisé lors d'une conférence de presse l'inspecteur Mikael Backlund.

L'incendie est d'origine criminelle, déclenché par un homme de 70 ans, résidant dans le

même bâtiment. Il a été interpellé par la police, a ajouté M. Backlund. La cause de cet acte est à ce stade non élucidée et le suspect sera interrogé par la police dans l'après-midi. Interrogée sur un éventuel motif raciste, la police a écarté cette hypothèse. L'inspecteur Backlund a confirmé des informations des médias selon lesquelles les victimes étaient d'origine somalienne.

« Les victimes ne semblent pas avoir été davantage ciblées par l'acte que les autres personnes présentes dans le bâtiment (...) Les victimes sont membres d'une même famille,

deux adultes, âgés de 30 à 40 ans, et trois enfants, âgés de trois, six et huit ans », a souligné l'enquêtrice Sanna Rentola lors de la même conférence de presse.

L'appartement de cette famille était situé à un étage supérieur. Les victimes ont essayé de quitter l'appartement mais à cause de la fumée « extrêmement dense » et du mauvais état de la cage d'escalier, elles n'ont pas réussi à quitter les lieux, selon Mikael Backlund. Le feu a été éteint, mais les opérations de secours se poursuivent sur place.

FACE AU CRIME ORGANISÉ

L'AFRIQUE DU SUD COMPTE DÉPLOYER L'ARMÉE PENDANT UN AN

Les autorités sud-africaines comptent déployer des soldats pendant un an dans les provinces les plus affectées par la criminalité liée aux gangs et aux mineurs illégaux, selon un programme présenté au Parlement mercredi. Le président Cyril Ramaphosa avait annoncé le déploiement de l'armée mi-février, qualifiant le crime organisé de « menace la plus immédiate pour notre démocratie ». Plus de 60 homicides sont commis en moyenne chaque jour dans le pays, notamment des meurtres dans le cadre d'affrontements entre gangs rivaux dans certains quartiers du Cap (sud-ouest) et des fusillades liées à l'activité minière illégale dans la province de Gauteng, où se trouve Johannesburg. Les premiers soldats doivent être dépêchés sur le terrain courant mars et leur mission est prévue pour durer jusqu'à fin mars 2027. Ils seront à terme déployés dans cinq des neuf provinces du pays, y compris dans certains quartiers périphériques de la ville du Cap, prisée par les touristes. Les premiers déploiements, qui devaient intervenir dans les deux semaines après l'annonce présidentielle, tardent à se concrétiser, retardés par la mise en place d'une structure conjointe de commandement police/armée et une formation spécifique à la mission pour les militaires. Le ministre de la Police par intérim, Firoz Cachalia, a défendu le recours à l'armée, expliquant à une commission parlementaire mercredi qu'il permettrait la mise en œuvre d'une stratégie plus ambitieuse contre le crime organisé. Ce déploiement « n'est pas présenté comme la panacée », a-t-il déclaré, mais « nous avons besoin d'un nouveau paradigme ».

8 MORTS DANS L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À JOHANNESBURG

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble à Johannesburg s'est alourdi à huit morts, tandis qu'une personne est toujours portée disparue, ont indiqué mardi les services d'urgence locaux. Un précédent bilan à fait état de 6 morts. Faisant le point sur les opérations de secours, Xolile Khumalo, porte-parole des Services de gestion des urgences (EMS) de Johannesburg, a déclaré que deux personnes avaient été localisées. « Les équipes de secours s'efforcent actuellement de les extraire de l'endroit sous la dalle de béton, et une personne reste portée disparue », a-t-il ajouté. Une équipe des EMS s'est rendue au parc d'activités Amethyst, dans la banlieue sud d'Ormonde, où l'incident s'est produit lundi. M. Khumalo a informé lundi les médias que douze ouvriers se trouvaient au rez-de-chaussée d'un bâtiment de deux étages lorsqu'une partie de la structure a cédé, et que six ouvriers étaient morts et trois avaient été hospitalisés. Des rapports indiquent que l'effondrement s'est produit peu de temps après que les ouvriers eurent fini de couler une dalle de béton pour le plancher du deuxième étage. En quelques secondes, des tonnes de béton humide et d'acier se sont effondrées, ensevelissant les ouvriers en dessous. Une enquête préliminaire n'a trouvé aucune trace de plans de construction approuvés pour la structure. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a appelé à une enquête urgente sur l'incident, soulignant la nécessité de prendre des mesures pour éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise. Le directeur municipal de Johannesburg, Floyd Brink, a déclaré que l'affaire avait été confiée à la police.

ONU

Un épisode de réchauffement El Nino est « possible » cette année

Un épisode de réchauffement El Nino, un phénomène climatique naturel, est « possible » cette année, a indiqué mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de l'ONU, évoquant pour la période de mai à juillet une probabilité qui augmente jusqu'à atteindre environ 40%. Selon le dernier bulletin trimestriel de l'OMM, le récent épisode La Nina de faible intensité devrait céder la place à des conditions neutres, puis, dans le courant de l'année, à un épisode de réchauffement El Nino. D'après les prévisions des centres mondiaux de production de l'OMM, des conditions neutres – ne dénotant ni un épisode El Nino ni un épisode La Nina – sont attendues jusqu'en juillet. Pour la période de mai à juillet, la probabilité de conditions neutres est ainsi de 60%, « tandis que celle d'un épisode El Nino augmente régulièrement jusqu'à atteindre environ 40% », indique l'OMM. L'incertitude des prévisions à plus longue échéance augmente, ajoute l'Organisation. En janvier, l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) avait estimé qu'il y a 50 à 60% de chances qu'El Nino se développe entre juillet et septembre. « La communauté de l'OMM surveillera attentivement la situation au cours des prochains mois afin d'éclairer la prise de décisions », a commenté mardi la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dans le bulletin. « Le dernier épisode El Nino, survenu en 2023/24, a été l'un des cinq épisodes records de températures mondiales de 2024 », a-t-elle ajouté. Un épisode El Nino correspond au réchauffement périodique à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale, plus précisément des vents, de la pression et des précipitations.

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB et le CSC dans le carré d'as

Le CRB avait ouvert le score à la 17e minute de jeu, par l'intermédiaire de son attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant de concéder l'égalisation devant Ayoub Ghezala, ayant transformé une pénalité à la 29e. Après la pause, et pratiquement sur leur première offensive en deuxième mi-temps, les Belouizdadis ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce au défenseur Naoufel Khacef, d'un tir puissant à la 46e. Mais le Chabab allait terminer le match à dix, après le carton rouge infligé à Abdenour Belhocini (80e), et cette infériorité numérique a eu un impact direct sur l'issue finale du match, car le Doyen en a profité pour arracher une nouvelle égalisation. Cette fois, par l'intermédiaire de son avant-centre guinéen Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'une belle frappe croisée à la 90e. Le derby s'est donc soldé par un score nul (2-2) à l'issue du temps réglementaire et il a fallu recourir aux prolongations pour départager les deux équipes. Malgré l'infériorité numérique, le Chabab est resté bien présent dans le match, et il s'est même offert le luxe d'ajouter un troisième but, grâce à Youcef Laouafi, d'un joli tir croisé à la 100e, avant de préserver son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Il s'agit du troisième duel consécutif entre le CRB et le MCA en Coupe d'Algérie, car après la finale de l'édition 2023-2024, remportée par le Chabab (1-0), les deux clubs s'étaient croisés une nouvelle fois lors de l'édition suivante. C'était au stade des 1/16es de finale et c'est encore une fois le club de Laâquiba qui s'était imposé (1-0).

Le Chabab, au bout du suspens

Avec cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matchs, les Rouge et Blanc confirment la fameuse règle du «jamais deux sans trois», en se

Le CR Belouizdad et le CS Constantine se sont qualifiés au dernier carré de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en prenant le meilleur respectivement le MC Alger (3-2 AP) et la JSM Béjaïa (1-0), en quarts de finale, disputés dans la nuit de mardi à mercredi, aux stades Nelson Mandela de Baraki et Hamlaoui de Constantine.



forgeant au passage une solide réputation de «bête noire» du Mouloudia en Coupe d'Algérie. De son côté, la JSM Béjaïa, ancien club de l'élite mais aujourd'hui pensionnaire de la Division inter-régions faisait figure de «Petit Poucet» de cette édition 2026, et espérait créer l'exploit face au CS Constantine pour prolonger un peu plus son aventure dans cette épreuve populaire. Mais cette fois, et à son plus grand regret, le miracle n'a pas eu lieu. Pourtant, le club de la Soummam avait tenu bon pendant plus de 100 minutes, avant de s'incliner finalement devant le milieu de terrain Mohamed Benchaïra, auteur du pénalty victorieux à la 90e+11. Désormais éliminée de la Coupe d'Algérie, la JSMB va probablement inves-

tir toutes ses forces en championnat, avec l'espoir de décrocher une accession en fin de saison. Elle est actuellement leader du Groupe Centre-Est de la Division inter-régions, avec trois longueurs d'avance sur son dauphin, la JS Azazga. Les demi-finales sont prévues le 7 avril prochain, et suivant le programme établi par la commission d'organisation de l'épreuve, le MC Alger sera opposé au CS Constantine, alors que le vainqueur du troisième quart de finale, entre le CA Batna et le MC Saïda, affrontera son homologue du quatrième et dernier quart de finale, entre l'USM Alger et la JS Saoura.

H.M.

JS Kabylie

Merbah meilleur joueur du mois de février

Le gardien de but de la JS Kabylie, Gaya Merbah, a été élu joueur du mois de février, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi.

Merbah (31 ans) s'est distingué lors du mois écoulé, en réalisant de belles prestations, notamment lors du «Clasico» en déplacement face au MC Alger (0-0), lors de la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis, où il a sorti plusieurs arrêts décisifs. L'ancien portier du CR Belouizdad et du NA Hussein-Dey est parvenu à revenir de loin, après avoir été contraint de faire l'impasse sur la saison dernière, en raison d'une grave blessure au genou, contractée avant même le début de l'exercice 2024-2025.

Gaya Merbah, qui a entamé l'actuel exercice sur le banc, a réussi à déloger Mohamed Idir Hadid de son statut de gardien N.1 de l'équipe, pour ne plus quitter le terrain.



Ses performances ont fini par attirer l'attention du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui l'aurait retenu dans la liste élargie, en vue du prochaine étape de l'équipe nationale, prévue en Italie.

Hongrie

Coup dur pour Benbouali avant le stage

La dynamique de Nadhir Benbouali connaît un coup d'arrêt au moment le plus inattendu. En pleine ascension avec le Gyori ETO FC, l'attaquant algérien voit son élan freiné par une blessure survenue lors de la dernière journée de championnat hongrois, compromettant ainsi une opportunité précieuse avec la sélection nationale. Auteur d'une saison remarquable, l'ancien joueur du Paradou AC s'était imposé comme l'un des attaquants les plus efficaces évoluant en Europe. Avec 18 contributions offensives - dont 14 buts - en 28 matchs toutes compétitions confondues, Benbouali incarnait une option sérieuse

pour renforcer le secteur offensif des Verts, en manque de certitudes depuis plusieurs mois. Mais samedi dernier, face à Ujpest FC, tout a basculé. Titularisé à la pointe de l'attaque, le natif de Chlef a été contraint de céder sa place dès la 36e minute de jeu, visiblement touché à la hanche après un choc. Une sortie prématurée qui a immédiatement suscité l'inquiétude, aussi bien du côté de son club que de l'encadrement de la sélection algérienne. Ce contretemps intervient à quelques jours d'un stage important pour l'équipe d'Algérie de football de Vladimir Petković. Alors que plusieurs interrogations entourent le poste

d'avant-centre, Benbouali apparaissait comme un profil différent, capable d'apporter présence physique et efficacité dans la surface. Sa potentielle première convocation semblait même se préciser au vu de ses performances. Désormais, tout dépendra des examens médicaux à venir, qui détermineront la gravité de sa blessure et la durée de son indisponibilité. En attendant, cette situation pourrait réduire considérablement ses chances d'intégrer le prochain rassemblement. Pour le joueur comme pour la sélection, le timing est particulièrement frustrant. Car au-delà de ses statistiques, Benbouali représentait une alterna-

EN féminine

Nouveau succès en amical face à l'Egypte

La sélection algérienne féminine de football s'est imposée de nouveau face à son homologue égyptienne (3-2), en match amical de préparation, disputé lundi soir au Centre de regroupement des équipes nationales égyptiennes. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mélinne D'Oria (33e), mais la réaction égyptienne ne s'est pas fait attendre. Les locales ont égalisé quatre minutes plus tard (37e). Les deux formations ont regagné les vestiaires sur un score de parité (1-1). Au retour des vestiaires, l'Egypte a pris l'avantage à la 49e minute de jeu, mais les Algériennes ont toutefois su réagir avec caractère grâce à Ines Boutaleb qui a remis les pendules à l'heure à la 61e minute, avant qu'Ines Khiri ne scelle définitivement le sort de la rencontre en inscrivant le but de la victoire (74e). Pour rappel, l'Algérie s'était déjà imposée (3-0) lors du premier match amical disputé samedi dernier. Ces joutes amicales s'inscrivent dans le programme préparatoire des joueuses algériennes en prévision de la phase finale de la CAN-2026. Le sélectionneur national, Farid Benstiti, avait convoqué 28 joueuses, dont une grande majorité de professionnelles évoluant à l'étranger, notamment en France, en Suisse, en Angleterre, en Turquie et en Arabie saoudite. L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner finalement devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Volleyball

L'EN- messieurs en stage à Jijel

La sélection nationale seniors messieurs de volley-ball effectue depuis samedi un stage de préparation à la salle omnisports «chahid Boudjeriha-Messaoud» de Jijel qui se poursuivra jusqu'au 4 mars, en prévision des prochaines échéances internationales.

Ce regroupement précède plusieurs compétitions internationales «importantes» qui attendent l'équipe nationale durant cette année, a précisé à l'APS le sélectionneur national, Kamel Imloul, en marge de la séance d'entraînement effectuée lundi dans la soirée.

Cette étape de sélection permet, at-il ajouté, d'évaluer les joueurs et leur niveau en prévision des compétitions prochaines, prévues en juin prochain, avec le tournoi de qualification pour le Championnat d'Afrique au Maroc, les Jeux méditerranéens du mois d'août en Italie, puis le Championnat d'Afrique en septembre en RD Congo, qui sera qualificatif pour les Jeux olympiques de Los Angeles aux Etats-Unis 2028.

De son côté, Mohamed Lamine Boukef, manager général des équipes nationales et membre de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), a indiqué que cette deuxième étape de la sélection «vient faire le point sur le niveau des joueurs avant d'aborder les prochaines compétitions».

MANCHESTER UNITED

Fernandes pose ses conditions de pour rester

Selon The Mirror, le premier facteur important dans le processus décisionnel du capitaine est la participation du club à la compétition européenne d'élite. Fernandes a clairement indiqué qu'il s'attendait à ce qu'United participe à la Ligue des champions la saison prochaine, un objectif qui semble actuellement à portée de main puisque United occupe la troisième place du classement de la Premier League avec 51 points avant son prochain match contre Newcastle. Malgré son talent individuel, l'ancienne star du Sporting CP souhaite désespérément ajouter un titre majeur à son palmarès et estime que le football européen de haut niveau est essentiel pour le recrutement et le prestige du club. Sans l'attrait de la Ligue des champions, le milieu de terrain pourrait estimer que ses ambitions seraient mieux servies ailleurs, d'autant plus que son prochain contrat sera probablement le dernier contrat important de sa carrière.

La deuxième condition concerne la situation managériale à Old Trafford, en particulier l'avenir du manager intérimaire Michael Carrick. Fernandes a été impressionné, en privé comme en public, par l'impact qu'a eu l'ancien milieu de terrain d'United depuis son arrivée sur le banc. Les deux hommes ont développé une solide relation de travail, et Fernandes est impatient de voir si le club récompensera Carrick en lui offrant le poste de manager permanent.

Le facteur Michael Carrick
La stabilité et l'identité tactique introduites pendant cette période intérimaire ont trouvé un écho favorable auprès du capitaine, qui considère la nomination potentielle de Carrick comme un indicateur clé de l'orientation à long terme du club. Manchester United est bien conscient de l'influence de son capitaine et serait prêt à lui offrir une augmentation de salaire considérable pour le garder au sein du club. Un nouveau contrat amélioré, d'une valeur pouvant atteindre 400 000 livres sterling par semaine, a été discuté afin que les Red Devils puissent repousser l'intérêt des clubs étrangers. Cela fait suite à une période d'incertitude pendant laquelle le joueur a eu le sentiment que le club était ouvert à son départ. Revenant sur ses sentiments concernant la position antérieure du club, Fernandes a déclaré à Canal 11 : «Du côté du club, j'avais un peu l'impression que «si tu pars, ce n'est pas si grave pour nous».

COPA D'EL REY

L'Atlético passe malgré la gifle

Corrigé à l'aller (4-0), le FC Barcelone est passé à un souffle de s'offrir une nouvelle «remontada» historique mardi au Camp Nou (3-0) mais a laissé l'Atlético Madrid filer en finale de la Coupe du Roi.



Le coup de sifflet final a sonné comme un coup de canon pour les Catalans, qui ont terminé la rencontre à bout de force pour tenter d'arracher leur billet pour Séville, le 18 avril prochain.

Leur quête d'un 33e trophée, et d'un second triplé (Liga, Supercoupe d'Espagne, Coupe du Roi) de suite, s'arrêtera ici, avec le sentiment que l'exploit était à leur portée, mardi soir sur la pelouse du Camp Nou.

Car l'Atlético, qualifié dans la souffrance, a sérieusement tremblé et même frôlé la catastrophe. Mais il verra bien la finale pour la première fois depuis 2013, face à la Real Sociedad ou l'Athletic Bilbao. Les hommes d'Hansi Flick, qui avait appelé ses joueurs à rendre «l'impossible possible», ont mis tous les ingrédients pour. Cela n'aura cependant pas suffi à rattraper l'humiliation subie en une mi-temps à l'aller (4-0).

Emmenés par leur métronome Pedri, de retour comme titulaire, les tenants du titre ont imposé une pression étouffante d'entrée aux Colchoneros, retranchés autour de leur surface pour défendre leur avantage. Ce qu'ils sont parvenus à faire jusqu'à la demi-heure de jeu.

Bernal incarne l'espoir

Le milieu offensif espagnol Fermin Lopez a ainsi donné le ton dès la première minute en déclenchant une frappe tendue venue s'écraser sur la barre transversale du deuxième gardien de l'Atlético Juan Musso (1e), attentif sur sa ligne ensuite pour repousser les tentatives du jeune Marc Bernal (15e),

du prodige Lamine Yamal (24e) et de Ferran Torres (29e).

Acculés, les Rojiblancos ont fait le dos rond, et l'ont plutôt bien fait, en tentant de prendre à défaut la défense haute catalane, comme à l'aller. Mais ni Antoine Griezmann (27e, 41e), ni le Nigérian Ademola Lookman (36e, 45e+2) ne sont parvenus à punir - cette fois-ci - la tactique risquée de Flick.

Les Blaugranas, privés de Jules Koundé, sorti touché au mollet (13e), ont fini par lancer leur folle remontée sur un débordement fulgurant de Yamal, qui a trouvé seul face au but son ami de La Masia Marc Bernal, 18 ans également (30e, 1-0).

Et ils ont ensuite exaucé le vœu de leur entraîneur en rentrant au vestiaire après avoir fait la moitié du chemin, grâce à un pénalty provoqué par Pedri et transformé par le capitaine Raphinha (45e+4, 2-0). Le jeune Bernal, auteur d'un doublé à la reprise d'un centre du latéral portugais Joao Cancelo (73e, 3-0), fut le héros de cette «remontada» inaboutie. Il a terminé la rencontre épuisé, à l'image de Pedri et Raphinha, qui ont tout tenté pour arracher la prolongation, en vain.

Son coéquipier Gerard Martin, formé lui aussi au club, a peut-être eu la balle du 4-0 au bout du pied gauche, pour imiter un certain Sergi Roberto, il y a près de 10 ans face au PSG (6-1), mais son tir, trop enlevé, est passé au-dessus de la cage de Musso (90e).

Un dernier frisson sans conséquence pour les hommes de Diego Simeone, enfin libéré après avoir claqué des dents pendant plus d'une heure et demie.

FLAMENGO

Filipe Luis limogé

Le club brésilien de Flamengo a mis fin aux fonctions de son entraîneur Filipe Luis, quelques heures seulement après la victoire écrasante 8-0 de son équipe contre Madureira en demi-finale du championnat Carioca.

«A compter de ce mardi, Filipe Luis ne dirigera plus l'équipe professionnelle», a annoncé Flamengo dans un communiqué publié sur son site Internet, dans lequel il remercie l'ancien latéral international brésilien pour «tout ce qu'il a accompli et partagé au cours de cette aventure». La décision a été communiquée par le directeur sportif José Boto à l'entraîneur quelques minutes après sa conférence de presse, et Filipe Luis a apparemment été pris par surprise, selon les médias locaux. L'entraîneur adjoint Ivan Palanco et le préparateur physique Diogo Linhares quittent également le club.

Le licenciement du technicien de 40 ans est survenu paradoxalement juste après que Flamengo a obtenu avec un large succès sa qualification pour la finale du championnat régional, qui l'opposera à son grand rival de Fluminense.

L'équipe qui possède actuellement le plus gros budget d'Amérique du Sud n'a pas bien commencé l'année. Elle a perdu la Supercoupe du Brésil contre Corinthians (2-0), le premier titre qu'elle visitait cette saison, ainsi que la Recopa Sudamericana, au Maracana face à l'équipe argentine de Lanus (3-2). A la tête de Flamengo depuis septembre 2024, Filipe Luis a remporté cinq titres : la Copa Libertadores, le championnat du Brésil, la Coupe et la Supercoupe du Brésil, ainsi que le championnat Carioca, qui concernent les clubs de l'Etat de Rio.



RUUD GULLIT

«J'ai décidé d'arrêter de regarder le football»

L'évolution du football ne plaît visiblement pas à tout le monde. Dans un podcast avec la télévision néerlandaise Ziggo Sport, l'ancienne légende de l'équipe nationale des Pays-Bas, Ruud Gullit, a largement écorché le monde du ballon rond. «J'ai décidé d'arrêter de regarder le football (...) Le football est devenu absolument horrible», a soufflé Gullit.

Et pour exemple, le Ballon d'or 1987 a évoqué l'un des chocs du football européen du week-end dernier: «J'ai regardé Arsenal contre Chelsea, quel match de football complètement nul. Je vois des joueurs essayer de créer des corners, essayer de créer des remises en jeu, je vois des ramasseurs de balles prêts à donner des serviettes aux joueurs.» La stratégie particulièrement efficace des Gunners sur corners ne séduit pas vraiment celui qui a terminé sa carrière professionnelle à Chelsea.

Et dans le marasme footballistique décrit par Ruud Gullit, un joueur tire son épingle du jeu. «J'attends des joueurs qui oseront à nouveau affronter les défenseurs, quelqu'un comme Lamine Yamal. La joie me manque. Je n'apprécie tout simplement plus le football. Tout le monde exécute des tâches sur le terrain. Où sont les joueurs qui dribblent? Où sont les joueurs qui ont des couilles? Tout le monde passe, passe, passe et encore passe», regrette celui qui est passé notamment par l'Ajax ou encore l'AC Milan.

Pourtant il y a encore un an, le Néerlandais ne cachait pas son admiration pour le PSG. «Si vous regardez le Paris Saint-Germain... Mon Dieu. Ils ont de très bons joueurs et ils sont fantastiques à voir jouer. Ils sont exceptionnels. C'est très difficile pour les joueurs qui jouent dans l'entrejeu de nos jours, il y a tellement de monde dans le milieu de terrain.», s'exasiait Gullit un peu plus d'un mois avant le sacre du club de la capitale en Ligue des champions.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014.
II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Se découvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. – Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sous-tend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer qui borde Sotchi.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
- CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
- LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
- POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE

A	G	U	O	B	M	A	B	A	S	A	L	T	E	B
S	A	B	L	E	P	O	U	T	R	E	O	N	P	E
C	U	E	V	I	L	O	S	H	Z	Q	D	L	R	T
R	C	S	C	O	R	D	E	A	U	U	A	C	N	O
E	H	I	P	I	E	R	R	E	I	T	R	O	M	N
P	E	H	C	I	I	D	I	T	R	U	E	L	L	E
I	V	C	T	S	E	E	A	E	D	G	I	O	I	E
R	R	R	S	G	U	H	C	L	I	I	V	M	N	S
T	O	O	A	Q	G	T	L	D	L	E	A	B	T	I
J	N	T	I	R	A	B	A	G	U	A	R	A	E	O
O	E	R	A	L	U	B	C	L	T	E	G	G	A	D
I	B	N	O	C	A	M	T	A	I	L	L	E	U	R
N	I	C	H	M	O	E	L	L	O	N	C	I	N	A
T	H	E	T	P	L	A	F	O	N	D	G	E	U	T
E	R	B	R	A	M	N	O	R	C	I	M	E	N	T

SPORT DE BALLE ORIGINE	PAUVRETE IMMATRI- CULER	DEPARTION GALERIES	INCORRECT	PETITE CLASSE SURFACE AGRICOLE	DIRECTION RIVEUR
CHUCHOTER SPAR- PILLET			SUR LA TABLE		PRONON INDEFINI DURETE
			VIN ESPAGNOL COUPER COURT		
TROMPERA MONTÉE DES EAUX				NOTE PLAISANTE	PIECETTE
		PIQUANTS CUTIL			
SAINT NORMAND MOBILE TITRE	PLAFONNIER PUR-SANG				SAGE
			CHARPENTE PLUIE		
POUR SERVIR LE VIN	CONJONC- TION SUPPRIMER	DÉLIRE MYSTIQUE NOTE			INFUSION
			ARRIVE SOLDAT AMÉRICAIN		
MAIL D'ENFANT	COUCHES RAPACE			CONDITION PETIT HOMME	
		ALARME GRADE DE JUDOKA			
DÉBUT DE SEMAINE MARVELLE			UTILE POUR RANDONNIER	ÎLE DE FRANCE	CONJONC- TION
		MAGHRÉBIN			
GOUVERNER SEUL				GREFFE	

SUDOKO

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
						7		8
					8	9		

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

9	3	2	6	8	4	7	5	1
5	1	4	6	3	8	2	7	9
8	6	7	3	5	1	4	2	9
6	1	9	5	2	7	3	4	8
4	2	4	6	9	5	7	1	3
7	5	7	3	1	4	8	6	2
3	4	3	1	4	8	6	2	7
4	3	1	5	4	3	2	7	8
1	8	7	2	3	5	6	9	4
2	6	9	7	4	8	1	5	3

E	T	E	X	U	E	X	U	T
E	T	E	U	E	T	U	E	F
S	C	N	E	E	G	E	N	N
M	E	E	E	E	E	E	E	E
E	E	E	E	E	E	E	E	E
B	R	R	S	I	S	I	O	L
K	E	E	E	E	E	E	E	E
R	E	E	E	E	E	E	E	E
C	T	E	E	E	E	E	E	E
R	E	E	E	E	E	E	E	E
P	E	E	E	E	E	E	E	E
M	E	E	E	E	E	E	E	E
A	E	E	E	E	E	E	E	E
E	E	E	E	E	E	E	E	E
S	E	E	E	E	E	E	E	E

Soirées du Ramadhan

Hamidou illumine les nuits musicales de Béjaïa

NASSIM TERKI

Dans le paysage culturel béjaoui, rarement une organisation privée n'aura suscité autant d'attente. Pour cette édition des soirées du Ramadhan, la société Data Perpane Arts, dirigée par Merouane Maouche, signe une entreprise ambitieuse, ramener en Algérie les productions qu'elle porte en France, et offrir au public local des spectacles conçus avec les mêmes standards professionnels que ceux produits à Paris. Créée en 2024 dans la capitale française et spécialisée dans la production live, Data Perpane Arts avance sans subvention, assumant seule la logistique et les coûts de ses événements. Une manière de revendiquer, discrètement mais fermement, une indépendance artistique à l'heure où les scènes algériennes se professionnalisent encore trop lentement. Pour ces soirées de Béjaïa, Merouane Maouche s'est entouré de Khaled Sadaoui, collaborateur de confiance, dont la présence apporte à l'ensemble une expérience musicale solide. Ce passage par Béjaïa s'inscrit dans un calendrier où la société affiche clairement sa volonté de créer un pont culturel permanent entre Paris et l'Algérie. Après avoir présenté Chemsou Freeklane le mois dernier à Paris, l'équipe l'a réuni sur scène à Béjaïa ce 3 mars. La veille, le 2 mars, c'est Hamidou qui ouvrait les festivités, avant son passage prévu au Cabaret Sauvage le 25 avril. Quant aux 9 et 10 mars, la programmation « Mazalna Hna » rassemblera Abderrahmane Djalti, Fanny Talbi, Salim Chaoui, Nouredine Alane, Mohamed Polyphène et Moh KG2, un plateau qui dit bien l'ambition affichée.

Sofiane Aouamer, la surprise d'ouverture qui révèle un jeune talent

La première partie assurée par Sofiane Aouamer était bien plus qu'un simple début de soirée. Le jeune chanteur de 25 ans, originaire de Béjaïa, est de ces artistes dont le parcours raconte déjà une trajectoire en construction, héritier d'un père chanteur chaâbi, frère d'un comédien de théâtre, finaliste de l'édition 2025/26 d'Alhane wa Chabab, sportif de haut niveau et médaillé continental en air badminton... Une vie multiple, qui transparaît dans une présence scénique étonnamment sûre. Accompagné d'un orchestre complet (Redouane Boutriche au clavier, Sidou Ounahi au banjo, Slimane Benchikh au violon, Sid Ali Saidi au second violon, Zaki Nacer à la derbouka, Khaled Sadaoui au bango et bendir, et Abdelghani Tabet au târ) Sofiane Aouamer a livré un répertoire qui puise dans les mémoires kabyles et algériennes : Eser n'tebjaouiyyine de Abdelkader Bouhi, Andalat Andalat du même Bouhi, Mara dyoughal de Djamel Allam, j'ai

Portées par l'organisation de Merouane Maouche, les soirées du Ramadhan ont offert une parenthèse vibrante, l'émergence d'un jeune talent en ouverture et un concert chaleureux de Hamidou, accueilli par un public conquis.



quitté mon village de Nordine Chelli. La salle du Théâtre Régional de Béjaïa, pleine et vibrante, répondait à chaque montée en intensité. Le jeune chanteur, tout en émotions, a conclu par un hommage sincère au producteur : « Ma gratitude va à Data Perpane Arts et à sa tête Merouane Maouche, qui m'ont offert l'honneur d'ouvrir la soirée avant Hamidou. Partager la scène avec mon idole, c'était pour moi un véritable accomplissement ». Sofiane Aouamer a rappelé qu'une relève existe, qu'elle travaille, et qu'elle n'attend que des scènes pour éclore.

Hamidou, maître du chaâbi et de l'improvisation

Puis vient le moment attendu, Hamidou. À 40 ans de carrière, l'artiste (de son vrai nom Ahmed Takdjout) n'entre plus en scène, il s'y installe comme chez lui. Jovial, souriant, il fait lever la salle avant même d'entamer le premier vers. Le public, déjà conquis, reconnaît en lui l'un des plus grands passeurs du chaâbi et du patri-

moine andalou, formé dans les cercles exigeants d'El Fakhardjia et salué par l'UNESCO qui lui a décerné la médaille Mozart. Hamidou a choisi pour Béjaïa un voyage musical sans frontières. « Tilawin », « Kechini roh », « Neki ad qimegh », « Tanumi » de Takfarinas... Le répertoire se déploie avec une liberté rare. Et puisqu'il aime surprendre, il glisse « Alik bel hana oua dhamane », puis un clin d'œil vibrant à la ville qui l'accueille, « Bedjaya nassek chedj3ane », repris en chœur par un public qui ne se contient plus. La soirée se termine sur « Lalla ya Lalla rani fi hala » et « Bekaa ala khir », révélant une fois encore ce qui fait de Hamidou un artiste singulier, il est probablement l'un des derniers musiciens à pratiquer systématiquement l'improvisation totale. Aucun programme, aucune liste figée. Il construit la soirée dans l'instant, en écho direct à la salle, dans un dialogue constant. Ce geste, presque disparu des grandes scènes, redonne au concert sa dimension vivante et imprévisible.

Aides aux projets artistiques et littéraires

Ouverture des candidatures pour 2026

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour bénéficier des aides destinées aux projets artistiques et littéraires dans le cadre du soutien public aux arts et aux lettres pour l'année 2026, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Les aides de l'État au profit des établissements, associations, coopératives et maison d'édition sont destinées aux projets artistiques et littéraires dans les domaines du livre, du théâtre, de la musique, des arts plastiques et des manifestations culturelles, précise la même source.

Au titre de la promotion de la création artistique, des aides seront consacrées à l'écriture, à la production et à la diffusion de pièces théâtrales et de spectacles artistiques et chorégraphiques, à l'enregistrement d'œuvres musicales et de chansons, à la réalisation d'œuvres originales dans le domaine des arts visuels (arts plastiques) ainsi qu'à l'organisation d'ateliers et de résidences dans toutes les disciplines artistiques, à la promotion des manifestations artistiques et culturelles, et à l'organisation d'expositions d'œuvres d'art, ajoute la même source. Pour ce qui est de la promotion de la création littéraire, bénéficieront également de ces aides aux projets d'écriture de romans, de nouvelles, de poésie, de textes de théâtre, de littérature pour enfants, d'études dans les domaines des arts et des lettres et de la bande dessinée, ainsi que les projets de traduction d'œuvres littéraires et d'études pertinentes des arts et des lettres. Les demandes de l'aide aux arts et aux lettres doivent être déposées exclusivement via la plateforme numérique du ministère, dans un délai de 60 jours à compter de la date de ce jour (4 mars). Les candidats ayant déjà retenu de cette aide et n'ayant pas respecté l'engagement de réaliser ou de remettre leurs projets au ministère de la Culture, ne pourront pas prétendre de nouveau à l'aide de l'État aux arts et aux lettres, souligne le ministère.

Une commission spécialisée chargée de l'aide aux arts et aux lettres procédera à l'examen des projets artistiques et à la sélection des œuvres éligibles au soutien public.

THÉÂTRE NATIONAL MAHIEDDINE-BACHTARZI

« Bin El Hadra We Diwane » rassemble le public autour de la spiritualité

Dès l'entrée dans la salle du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, on sent que la soirée ne sera pas ordinaire. Le public s'installe dans un calme presque religieux. Beaucoup semblent déjà prêts à vivre un moment profond. L'opérette « Bin El Hadra We Diwane », dirigée par Redha Boudebagh, n'est pas annoncée comme un spectacle classique, mais comme un voyage musical et spirituel. Elle porte aussi l'âme ancienne de Constantine, dont la tradition soufie reste très vivante.

Sur scène, une trentaine de musiciens et cinq choristes prennent place. Tout est prêt. Les premières notes de « Ahel Lmahaba » montent doucement. La voix grave de Boudebagh donne le ton. Les choristes l'accom-

pagnent et créent une ambiance chaleureuse. Le chant ressemble à une prière commune, simple et profonde. Puis, « La llah lla Allah » installe un moment de recueillement. Les percussions deviennent plus présentes et créent un rythme continu. Dans la salle, certains ferment les yeux, d'autres suivent les paroles en silence.

Avec « Sid Taleb », l'atmosphère change. Le rythme s'accélère et la hadra prend toute sa force. Les voix se répondent et se mêlent. On pense aux veillées spirituelles de Constantine et à cette énergie qui s'y dégage. La transe gagne peu à peu le public. C'est alors qu'un premier youyou retentit, clair et long. Il est suivi par d'autres. Ces cris ne dérangent pas

la musique, ils l'accompagnent. Ils expriment une joie spontanée.

« Benaissa Sidi » fait monter encore l'intensité. Les percussions martèlent, les choristes soutiennent la voix principale. La salle semble avancer d'un même mouvement. On ne regarde plus seulement la scène, on ressent le même souffle. Puis « Jit Nzour » apporte une pause. La mélodie est plus douce, la voix plus intime. Le public retrouve un silence rempli d'émotion. La soirée se termine avec « Soulah Bladi ». Ce dernier chant rassemble les thèmes de la nuit : la terre, la mémoire, la spiritualité. Les youyous reviennent, suivis de longs applaudissements.

La mise en scène reste volontairement simple.

Pas d'effets inutiles. La lumière douce, les silences, et le jeu précis des musiciens suffisent. Les choristes donnent une vraie profondeur au spectacle. Tout est fait pour laisser la musique parler d'elle-même.

Avec « Bin El Hadra We Diwane », Redha Boudebagh propose plus qu'un concert. Il offre un moment où la musique rappelle les racines spirituelles du pays. Il montre aussi que le patrimoine immatériel algérien continue de vivre, qu'il peut toucher toutes les générations et rester un lien fort entre passé et présent.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“Attache-toi à l’austérité car elle relève de la foi. Elle consiste à ne pas chercher l’excès de bien-être en ce bas-monde.”

Ibn Arabi

Judo algérien de retour
Grand Prix d’Autriche
en ligne de mire



Après des mois d’attente, la Fédération algérienne de judo (FAJ) relance l’équipe nationale sur la scène internationale au Grand Prix d’Autriche, dès ce vendredi jusqu’au 8 mars. La délégation, présidée par Betioui Seddik Ahmed (vice-président de la FAJ), s’est envolée hier vers l’Autriche. Et pas de répit en vue. Nos judokas enchaîneront directement avec un stage intensif en République tchèque du 8 au 17 mars, pour affûter

leur préparation en vue des échéances du Grand Chelem. Avant le départ, le président de la FAJ, Yacine Silini, a motivé athlètes et entraîneurs lors d’une visite, insistant sur l’importance de cette première sortie 2026. Rappel : les points pour les qualifications olympiques de 2028 ne commenceront qu’en juin, mais cette compétition pose les bases. Un retour tonitruant qui fait espérer des performances au sommet ! **R.N.**

Béjaïa
196 foyers raccordés au gaz
naturel à Tamridjt

PAR IDIR MEHDAOUI

Avant-hier, la localité de Laâlam, dans la commune de Tamridjt, a bénéficié de la mise en service du réseau de gaz naturel pour 196 foyers. La cérémonie s’est déroulée en présence du wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, du directeur de la distribution de Sonelgaz, ainsi que de représentants des autorités locales. Selon Laïdi Ghanima, responsable de la communication à la direction de distribution de la wilaya de Béjaïa, « cette opération a nécessité la réalisation d’un réseau de distribution s’étendant sur 11,2 kilomètres. Le coût moyen du raccordement par foyer est estimé à 290 000 dinars toutes taxes comprises ». Ce projet s’inscrit dans le cadre des programmes de développement engagés par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des

citoyens et élargir la couverture énergétique de la wilaya. « Avec cette nouvelle mise en service, les habitants de Laâlam disposent désormais d’une source d’énergie plus sûre et plus confortable, marquant une étape supplémentaire dans le renforcement des infrastructures de proximité. » Madame Laïdi ajoute que Sonelgaz-Distribution, direction de Béjaïa, enregistre chaque année une moyenne d’environ 19 000 nouveaux abonnés, un chiffre témoignant de la dynamique soutenue des programmes de raccordement à travers le pays. Cet indicateur illustre les efforts continus pour améliorer le cadre de vie des citoyens et accompagner le développement socio-économique national. Dans le même contexte, l’entreprise rappelle l’importance du respect strict des règles de sécurité liées à l’utilisation du gaz naturel.

Drame routier à Touggourt
5 morts et 10 blessés



Cinq personnes ont péri et dix autres ont été blessées mercredi dans un grave accident de la route à Touggourt, impliquant une camionnette-remorque et un bus de voyageurs. L’accident s’est produit à 13 h 06 sur la route nationale n° 03, dans la

commune et le district de Tamasine, sur la ligne Hassi Messaoud-Touggourt. Les victimes mortelles ont été constatées sur place, tandis que les blessés ont été secourus par les services de la Protection civile et évacués vers l’hôpital local.

Pluies orageuses et grêle : vigilance orange sur 11 wilayas

Un bulletin météorologique spécial (BMS) de vigilance « orange », émis par l’Office national de la météorologie, annonce des pluies parfois sous forme d’averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affectant jeudi plusieurs wilayas du pays. Ce BMS cible particulièrement Ouled Djellal, El Meghaier, Biskra, Khenchela, Tébessa, Batna, Djelfa, M’Sila, Bouira, Bordj Bou Arreridj et Sétif, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, pouvant localement dépasser 40 mm, de

mercredi 20 h à jeudi 10 h. Les pluies se poursuivront jeudi de 1 h à 10 h dans Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Ain Defla, Médéa, Blida, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou et Béjaïa, avec 20 à 30 mm attendus. Par ailleurs, Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Mascara et Relizane seront touchées jusqu’à vendredi 3 h, avec 20 à 40 mm, voire plus de 50 mm localement sur les zones côtières. Enfin, le nord d’Illizi, In Salah et Ouargla verra des pluies jeudi de 2 h à 15 h, estimées à 20-30 mm.

Disparition d’Abdelkader Teta,
doyen du journalisme à Médéa

Le journaliste Abdelkader Teta s’est éteint lundi soir à l’hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa, à l’âge de 82 ans, emporté par une longue maladie, a annoncé sa famille. Pionnier de la presse locale, il avait débuté sa carrière dans les années 1970 comme correspondant du quotidien El-Moudjahid dans la wilaya de Médéa. Pendant une quinzaine d’années, il a ensuite collaboré à El Watan, avant de se retirer du métier pour raisons de santé. Ses obsèques auront lieu ce mardi après-midi au cimetière de Msallah, à Médéa.

L'EXPRESS

DÉTROIT D’ORMUZ PARALYSÉ
Marchés mondiaux
sous pression

Alors que l’Espagne refuse de mettre ses bases américaines en Andalousie à disposition pour frapper l’Iran, Donald Trump menace de rompre les échanges économiques. Pendant ce temps, Israël et l’Iran poursuivent leurs frappes, le détroit d’Ormuz devient un point de blocage stratégique, et la guerre menace de s’étendre à toute la région.

PAR NASSIM TERKI

Alors que certains pays arabes du Golfe ont ouvert leurs bases militaires aux forces américaines, l’Espagne a choisi une autre voie. Madrid a refusé de mettre ses installations en Andalousie à disposition de Washington pour la guerre contre l’Iran. La réaction de Donald Trump ne s’est pas fait attendre : « Nous allons couper tout commerce avec l’Espagne », a-t-il averti mardi, promettant de rompre les liens économiques si la position espagnole persistait. « Nous ne serons pas complices par peur de représailles », a insisté le Premier ministre espagnol, dénonçant ce qu’il qualifie de « désastre » et affirmant que son point de vue serait partagé par « de nombreux gouvernements et millions de citoyens » en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. Cette menace cristallise les fractures entre alliés traditionnels, confrontés à des choix stratégiques divergents face à l’offensive américano-israélienne. Pendant ce temps, la guerre s’intensifie. Les Gardiens de la Révolution iraniens affirment avoir désormais le « contrôle total » du détroit d’Ormuz, passage vital pour le commerce mondial du pétrole. L’Iran poursuit ses frappes contre l’entité sioniste et les États du Golfe, tandis qu’Israël multiplie les attaques sur son territoire et au Liban, faisant au moins 11 morts, selon les autorités locales. Les frappes visent notamment le Hezbollah et des infrastructures présumées liées à l’Iran. Les systèmes de défense de l’Otan ont neutralisé un missile iranien se dirigeant vers l’espace aérien turc, sans faire de victimes, tandis que l’Arabie saoudite a annoncé l’interception de deux missiles et de neuf drones dans le ciel du royaume. À Bagdad, un drone a été abattu près de l’aéroport international, qui abrite encore des conseillers militaires américains.



Face à cette escalade, la France a annoncé le déploiement du porte-avions Charles De Gaulle et de ses forces d’escorte en Méditerranée, ainsi que des avions Rafale et des systèmes anti-aériens, pour protéger ses alliés et renforcer sa présence dans la région. Le président Emmanuel Macron a rappelé les accords de défense liant la France à plusieurs États du Golfe et à la Jordanie, ainsi que son engagement auprès des forces kurdes en Irak. La Grande-Bretagne a également envoyé des moyens militaires et antidrones à Chypre, tandis que l’Allemagne, représentée par le chancelier Friedrich Merz, a affiché une ligne pragmatique en se déclarant « sur la même longueur d’onde » que Washington, sans condamner ouvertement l’offensive. Cette approche révèle un mélange de réalisme et de dépendance stratégique, tandis que certains pays européens, comme l’Espagne, choisissent la prudence et le respect du droit international, au risque de subir des pressions économiques et diplomatiques. Même les bastions du capitalisme autoritaire du Golfe ne sont pas épargnés. Mardi, un drone a provoqué un incendie à proximité du consulat américain de Du-

baï, rapidement maîtrisé, révélant la vulnérabilité de ces espaces jusque-là perçus comme des refuges hors crise. Les images de la panique locale contrastent avec la façade de prospérité et mettent en évidence l’impact direct de la guerre sur les économies et les populations civiles de la région. Donald Trump et Israël revendiquent la responsabilité des frappes, affirmant que l’Iran aurait « attaqué en premier » et que l’opération vise à affaiblir durablement le régime. Selon le président américain, près de 2 000 cibles ont été touchées par les forces américaines depuis le début de l’opération, soit deux fois plus que les frappes initiales de l’invasion de l’Irak en 2003. Le conflit fait flamber les prix du pétrole et provoque des turbulences financières à l’échelle mondiale : la Bourse de Séoul a été suspendue après un plongeon de plus de 8 %, Tokyo et Hong Kong enregistrent de fortes baisses, et l’Europe subit un recul notable de ses indices principaux. Parallèlement, plusieurs pays organisent l’évacuation de leurs ressortissants, témoignant de la gravité de la situation sécuritaire. ■

Secousses à Blida : magnitudes 3,1 et 3,5, sans dommages

Deux secousses telluriques de magnitudes 3,1 et 3,5 sur l’échelle ouverte de Richter ont frappé mardi soir la wilaya de Blida, à Chréa et Ouled Aiche, sans causer de victimes ni de dégâts matériels, selon la

Protection civile. Les équipes ont procédé à une inspection immédiate des lieux après les signalements, confirmant l’absence totale de dommages. Les secousses ont été enregistrées à 18

h 06 (épïcêtre à 1 km au nord-ouest de Chréa) et 18 h 16 (épïcêtre à 2 km au sud-ouest d’Ouled Aiche), selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).